RESTAURANT-PIZZERIA
OLYMPIC
(face à la patinoire)
Rue d'Oche 8
1920 MARTIGNY
Tél. (026) 22 81 98
CHEZ RINO & MANUELA l'on découvre la
MAISON DE LA CUISINE ITALIENNE
30 sortes de pizzas cuites au four à bois.
Le succès des... pizzas à l'emporter!

MORAND
MARTIGNY VALAIS SUISSE
LIQUEURS ET SPIRITUEUX
DE GRANDE CLASSE

AU MÉNAGE MODÈLE
Le spécialiste de votre liste de mariage
MICHEL ALBASINI - 1920 MARTIGNY
38, av. de la Gare - ☎ (026) 22 82 52 - Fax 22 10 80

CONFEDERE
MARTIGNY ET SA REGION
JOURNAL D'OPINION DU VALAIS ROMAND
J.A. MARTIGNY 1
129e année - Bi-hebdomadaire - Fr. 1.—

EDITO

PAR ADOLPHE RIBORDY

Le bulletin ou la voiture

Etonnante Helvétie qui vote le même jour sur la suppression de l'armée, élément essentiel de sa substance, et sur le fait de rouler un peu plus vite sur les routes et autoroutes!

Enfin la démocratie, c'est aussi cela.

Les partisans de l'initiative pour une vitesse raisonnable qui veulent porter les vitesses limite à 130 km/h sur les autoroutes et 100 km sur les routes cantonales ont la logique pour eux.

En effet, les accidents mortels provoqués par l'excès de vitesse et seulement cela, en violation des panneaux indicateurs sont de 2,5% seulement.

Donc, réduire la vitesse ne va rien changer du tout à ce fait.

Il y aura toujours des accidents pour toutes les autres causes: ivresse au volant, inadaptation aux conditions de la chaussées, violation des règles de la circulation, etc.

L'examen attentif de la circulation routière démontre que plus de 50% des véhicules ne respectent pas les vitesses aujourd'hui établies à 120 km/h et 80 km/h.

Des règles qui ne sont pas respectées sont des règles inutiles.

Et, il se passe ce qui est déjà la norme: on majore par des tolérances les vitesses limites et la police évite de contrôler les tronçons où 100% des automobilistes sont en dépassement de vitesse.

Plus hypocrite, tu meurs.

L'argument de l'introduction des vitesses aujourd'hui en vigueur, était, rappelez-vous, la mort des forêts. Or, depuis quelques années, les forêts vont mieux, l'argument est donc tombé. C'est aujourd'hui la sécurité qu'on invoque.

Cette campagne a permis d'affiner les chiffres et l'on constate avec étonnement que le parc automobile s'accroît en même temps que l'amélioration du réseau routier et que les accidents, eux, continuent de suivre une courbe descendante.

Finalement aucun argument décent ne tient dans cette campagne contre le 100/130.

Il faut reprendre le tout au départ.

La voiture est un fait de société. Bientôt chaque ménage en aura deux. Les routes continuent de se sécuriser, les autoroutes arrivent à leur terme, les voitures sont de plus en plus sûres et les effets polluants diminuent fortement grâce au catalyseur.

Devant ce bilan positif reste les règlementations nécessaires à la vie sociale avec voiture.

Une vitesse à 130 km/h sur les autoroutes paraît normale, à 100 km/h sur les routes cantonales avec abaissement décidé par l'autorité c'est aussi logique, à 60 ou 50 km/h dans le localités rien à dire.

C'est donc un faux débat, le vrai débat est peut-être sur la circulation urbaine. Là, personne n'en parle.

Les voitures sont donc faites pour rouler à des vitesses raisonnables et non à des allures d'escargot ou alors, il faut supprimer les voitures.

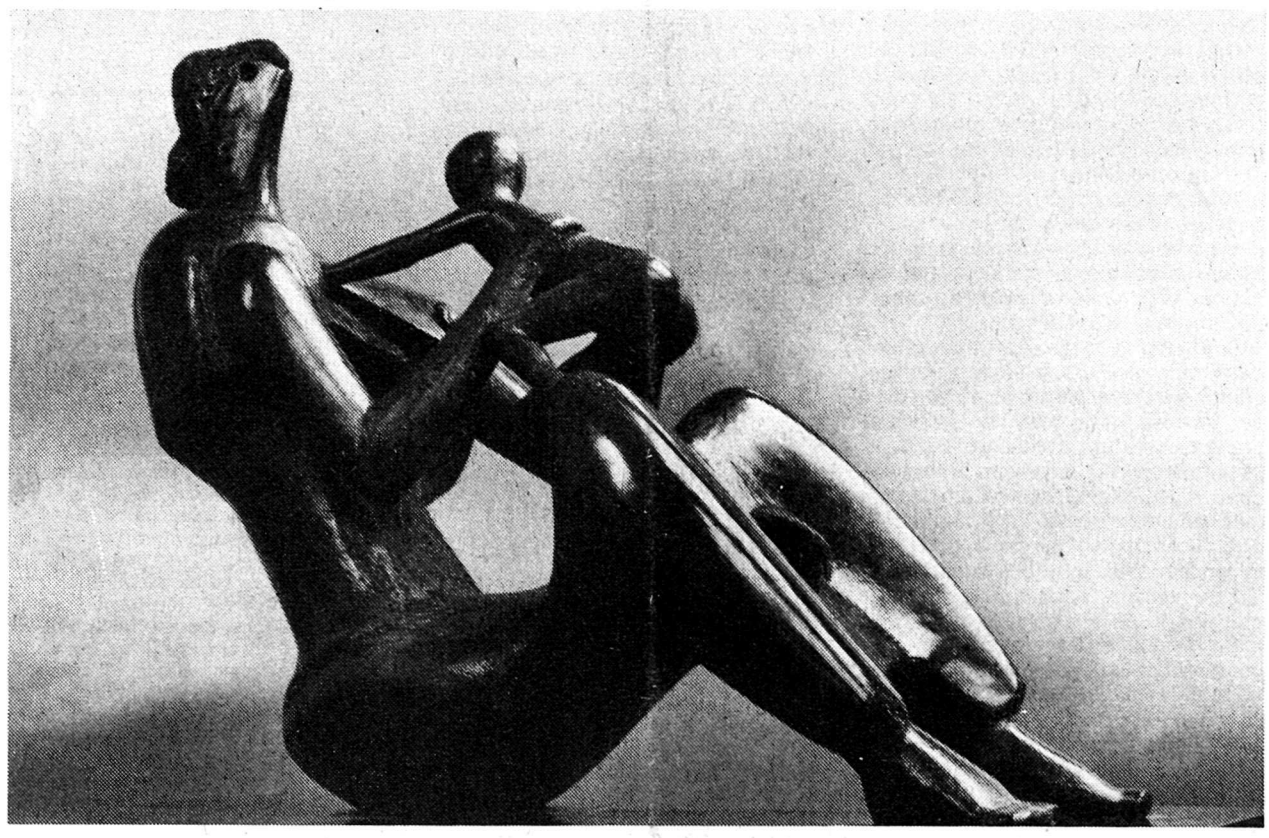

Henry Moore: Dernière semaine à la Fondation Pierre Gianadda

MARTIGNY. — La Fondation Pierre Gianadda prévoit une soirée porte ouverte **mardi 21 novembre de 18 heures à 21 h. 30.** L'entrée sera libre et des visites commentées gratuites seront organisées à l'intention des visiteurs. Chacun est cordialement invité à voir ou revoir, une dernière fois, l'exposition «Henry Moore» qui fermera définitivement ses portes dimanche 26 novembre, après avoir accueilli plus de 130 000 personnes.

Mardi soir également, pour les amateurs de voitures anciennes, Fortunato Visentini sera présent pour des visites du Musée de l'Automobile.

«Remettre un nouvau diplôme, c'est en quelque sorte assurer une parcelle d'avenir», Bernard Comby dixit.

EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE
Plus de 90% de réussite!

SION (Stede). — La cérémonie de clôture des examens de fin d'apprentissage s'est déroulée samedi au Centre professionnel de Sion. Le niveau des examens 1989 a été particulièrement bon puisque le pourcentage de réussite s'élève à plus de 90%.

Samedi, près de 1600 apprentis ont reçu leur diplôme et pour la première fois, vingt-quatre maçons qualifiés ont obtenu le certificat cantonal de chef d'équipe du bâtiment et du génie civil, au terme d'un cours de préparation de deux ans. Plus de 150 prix offerts par les milieux professionnels ont été remis par M. Bernard Comby, chef du Département de l'instruction publique. Dans son allocution, le conseiller d'Etat a souligné le fait que «remettre un nouveau diplôme, c'est en quelque sorte assurer une parcelle d'avenir». La cérémonie a été agrémentée par les prestations de la Fanfare des Apprentis dirigée par M. Charly Terrettaz.

EN DIRECT AVEC

Cilette Cretton

Les grandes manœuvres

Dimanche soir, le peuple suisse aura décidé du sort de son armée. Le sujet n'a pas vraiment soulevé jusqu'ici l'enthousiasme auquel on pouvait s'attendre. Les fervents supporters de l'armée ont mis une sourdine à leur fanatisme exubérant, craignant de réveiller les citoyens assoupis. Les adversaires sont tout aussi discrets: ils ont peur des mesures de rétorsion qu'un engagement trop vif risquerait de provoquer.

On peut imaginer aussi que la question posée lors de cette votation appelle des positions trop tranchées au goût d'une majorité de gens.

En effet, on trouve de moins en moins de personnes qui osent prétendre sans rire que l'armée est utile, efficace, crédible, peu coûteuse, formative et qu'elle mérite une adhésion populaire massive. On trouve également peu de citoyens qui pensent sérieusement que, du jour au lendemain, on puisse supprimer totalement l'armée suisse et attendre des pays voisins qu'ils nous protègent en cas de conflit.

C'est entre ces deux options extrêmes que se situent la plus grande partie des gens: ni absolument pour, ni tout à fait contre. Or, il faudra bien trancher, le 26 novembre!

Les débataires engagés dans cette campagne sont unanimes à prétendre qu'un vote stratégique serait proprement scandaleux. La question est claire, disent-ils: soit nous voulons le maintien de l'armée, soit nous voulons sa suppression. La réponse, hélas, se voudrait plus nuancée et, à défaut de pouvoir exprimer une opinion plus subtile, nous sommes bien obligés de mesurer la distance qui nous sépare respectivement du oui ferme et du non convaincu.

Entre ces deux pôles, certains trouveront du charme à la musique militaire, un sentiment de sécurité à lire le décompte de nos chars d'assaut, un brin d'émotion à voir défiler nos glorieux soldats ou une intime satisfaction à assister à un lever du drapeau. D'autres, en revanche, râleront en payant leur impôt sur la défense nationale, tempêteront contre les cours de répétition, s'indigneront de l'argent gaspillé en parades inutiles et rêveront d'un avenir de paix. En fonction de ces convictions, ils iront déposer dans l'urne un oui timide ou un non frileux, accompagné d'un tout grand «mais...».

SOMMAIRE

Votations fédérales 3
JCE de Martigny: le regard vers 1990 8
Martigny-Forum par Joseph Gross 5

Concours Confédéré
Jouez et gagnez l'Amérique!

LIVRES

AUX EDITIONS MONDO

Nos animaux sauvages

Le dernier-né des Editions Mondo présente, à travers quatorze chapitres, près de vingt-cinq groupes ou espèces d'animaux sauvages de Suisse sur lesquels les spécialistes de notre pays se sont penchés récemment. Le texte est complété par des photos saisissantes qui sont toutes signées par des photographes animaliers réputés et qui parlent véritablement d'elles-mêmes.

L'auteur, Claudia Schnieper, lauréate du Prix suisse 1987 du livre pour la jeunesse qui a couronné ses documentaires sur les animaux, a, pour ces deux volumes, suivi les zoologistes pas à pas sur le terrain. Elle a voulu en savoir plus sur les travaux qui marquent la biologie de gibier en Suise, les questions que les zoologistes s'efforcent de résoudre, leurs découvertes, leurs méthodes, ainsi que les épreuves à surmonter.

Vingt-deux biologistes et amis de la nature ont mis à sa disposition leurs découvertes et leurs résultats les plus récents, le fruit d'années d'observations qui jettent une lumière nouvelle sur notre monde animal. En se servant d'appareils radio-télémétriques et de colliers-émetteurs, certains ont suivi cerfs et lynx dans les montagnes les plus inaccessibles; d'autres ont observé nuit après nuit pendant de longues années les faits et gestes des hérissons et des fouines dans les jardins et les parcs. Ils ont localisé les lagopèdes alpins et les tétras-lyres dans leurs igloos, cherché à savoir à quoi certaines espèces rares de libellules reconnaissent le lieu de ponte idéal et analysé la manière dont le chevreuil et le renard s'adaptent aux progrès de la civilisation. Au fil des pages, le lecteur découvrira les secrets du système d'orientation des chauves-souris, les tactiques de chasse et le comportement de la pie-grèche écorcheur et de la mouette effraie lors de la couvée — deux expèces fascinantes menacées d'extinction en Suisse. Il en apprendra davantage sur la vie du crapaud commun, du sanglier, de la marmotte...

Tous ces animaux au comportement déconcertant et pourtant mal connu ont donné lieu à des reportages captivants et particulièrement fouillés qui, avec les splendides illustrations qui les accompagnent, donnent un excellent aperçu de notre faune.

De notre faune, oui, mais aussi d'une activité fascinante au service d'une nature menacée de toutes parts: pour protéger efficacement la faune et assurer la perpétuation des espèces, on ne saurait se passer des connaissances spécialisées des chercheurs sur les différents facteurs qui influencent la vie des animaux — des connaissances qui, du reste, sont utilisées pour réaliser les fameuses «études d'impact sur l'environnement». Ainsi, «Nos animaux sauvages» est un livre qui contribue à mieux faire comprendre au public les préoccupations des biologistes de gibier et les objectifs visés par la protection de la nature et des animaux en général.

Nos animaux sauvages - Chercheurs suisses au service de la nature (deux volumes). A commander directement aux Editions Mondo S.A., 1800 Vevey. Fr. 45.— les deux volumes + 800 points Mondo ou Fr. 96.— en librairie (sans points).

Les souvenirs ne meurent jamais

(par Maurice Métral)

Un livre puissant, émouvant, qui parle au cœur et à notre conscience.

Une touchante histoire d'amour qui enchantera les lectrices et les lecteurs de tous les âges. Un drame qui nous concerne tous. Un appel pathétique pour une vie de solidarité, de respect des êtres humains.

Maurice Métral, qui a travaillé sur les chantiers des grands barrages, décrit d'une manière saisissante les journées harassantes des ouvriers. Véritables bagnes où d'atroces accidents suscitent l'horreur et le désespoir...

Souhaitant une vie plus confortable, deux frères veulent délaisser le train de campagnes familial, ainsi que leur métier, et désirent commencer le dur apprentissage à la Grande-Dixence. Leur père, ancien mineur atteint d'une silicose, éprouve une certaine amertume mais ne cherche pas à les influencer. Aucun conflit de générations dans cette famille valaisanne si sympathique. Un merveilleux et authentique dialogue unit le père à son fils aîné, Germain. Il résulte de cette relation une compréhension, une confiance, une admiration du garçon pour le père que bien des jeunes aimeraient connaître avec leurs parents...

Germain aime Isabelle, une charmante couturière, qui possède de rares qualités. Pour la première fois, ils vont passer ensemble la veillée de Noël. Au sujet de cette soirée, Maurice Métral a écrit de délicieuses pages. Comme il a bien compris l'âme féminine!

Hélas! Un cruelle épreuve attend Isabelle et ses futurs beaux-parents...

Des scènes d'une intensité dramatique extraordinaire. Poignantes de dignité! Une femme, des hommes dont la noblesse de caractère révèle toute la gamme des sentiments humains.

La renaissance, enfin, d'un homme ayant gâché sa vie. Et celle d'un père qui se redécouvre dans la perpétuité de ses enfants...

Oui, les souvenirs ne meurent jamais!

Un des plus beaux romans qu'on puisse lire!

Janine Zeller

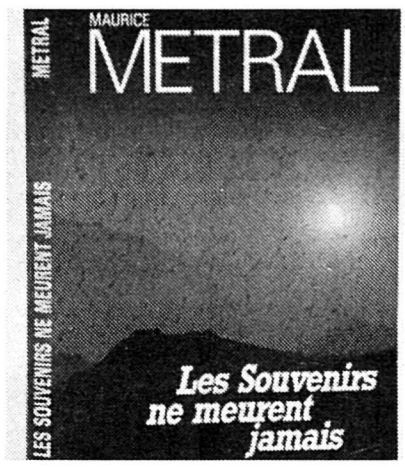

AUX EDITIONS LAROUSSE

Nature sauvage

Nature sauvage est un superbe ouvrage qui permet au lecteur d'explorer à fond les régions qui n'ont pas encore été touchées par la civilisation moderne, où la vie reste sauvage, où la nature est telle qu'elle était avant la révolution technologique.

Animaux et plantes, dans leur infinie variation, sont à l'image des éléments qui les entourent: la chaleur ou le froid, la sécheresse ou l'humidité, l'altitude ou la profondeur, la lumière ou l'obscurité... Tout un monde vivant à peine connu. L'Homme, dernier venu au terme d'une évolution de 460 millions d'années, conquérant impatient de la Terre, a-t-il oublié la beauté de la nature sauvage?

Chacun des sept chapitres de ce livre passionnant et complet se rapporte à un continent. Une brève introduction par chapitre décrit l'évolution géologique, le relief, la flore et la faune de chacun. Des cartes du relief, spécialement réalisées pour cet ouvrage, mettent en valeur la répartition et l'étendue de l'extraordinaire variété des paysages et de la végétation, depuis le désert torride du Kalahari, en Afrique, jusqu'à la beauté glaciale des régions polaires, en passant par les luxuriantes forêts tropicales d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie.

A travers plus de 300 photographies spectaculaires, souvent inédites, et un texte captivant, **Robin Dunbar** invite le lecteur à découvrir des paysages, une faune et une flore parmi les plus sauvages de la terre. L'auteur a vécu en Australie, puis en Afrique. Après des études universitaires à Oxford, en Grande-Bretagne, il obtient, à l'Université de Bristol, un doctorat sur le comportement et l'écologie des babouins geladas d'Ethiopie. Depuis lors, il a mené, en Ethiopie et au Kenya, toute une série d'études sur différentes variétés de singes et d'antilopes. Après avoir longtemps voyagé en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, Robin Dunbar a publié de nombreux articles dans différentes revues scientifiques, sur des sujets aussi variés que l'écologie, le comportement animal, l'évolution de l'homme.

Un livre de 240 pages au format 23 x 30 cm. En vente en librairies au prix de Fr. 57.—.

«Le cœur sauvage»

Marguerite Burnat-Provins

Le «Cœur sauvage» représente un tournant dans l'œuvre laissée par Marguerite Burnat-Provins. Il s'agit d'un ouvrage écrit en 1909 (après le «Livre pour Toi» et avant le «Cantique d'Eté»). Un tournant entre la passion connue avec son amant, l'admirable Sylvius, la découverte d'une vie nouvelle dans la violence et la tourmente d'un amour partagé, avant la fin d'une idylle dont on retrouvera longtemps des traces dans les pages merveilleuses de l'œuvre entière de Marguerite Burnat-Provins.

Si le scandale provoqué par le «Livre pour Toi» a conduit à la destruction de tous les exemplaires découverts dans les librairies, il est intéressant de noter que «Le Cœur sauvage» aurait connu le même sort. En effet, l'ouvrage aurait été retiré de la circulation et mis au pilon sur ordre de l'auteur, huit jours seulement après sa publication.

Sa réédédition, aujourd'hui, par les Editions Valmedia constitue donc un événement inédit. Il s'agit là d'une œuvre qui appartient encore à la période saviésanne de l'auteur, tant y est encore vivace le souvenir de Sylvius, mais où l'affabulation romanesque tempère quelque peu ce que le précédent ouvrage avait de trop provocant. On retrouve enfin, dans «Le Cœur sauvage», le même été chaud et torride du «Livre pour Toi», cette fois sous une forme plus romancée où la trame réelle est à peine voilée. C'est aussi le «livre de l'amour; il contient l'aveu conscient le plus ardent qu'on puisse imaginer, le plus ingénu et le plus compliqué à la fois qu'une femme ait, sans doute, jamais écrit».

Si le «Livre pour Toi» avait été dédié à Sylvius, Marguerite Burnat-provins notera cette fois en exergue du «Cœur sauvage»: «Je dédie ce livre à une ombre...»

Il est dont le reflet d'un amour passionnel où Marguerite Burnat-Provins a su mettre une infinie tendresse.

Un magnifique ouvrage de 200 pages, imprimé sur papier vergé ivoire fin; reliure avec tranchefile, signet, sous couverture toile lin gaufrée. Format 15 x 21 cm. Tirage limité. Fr. 45.— le volume. En vente dès le 2 novembre 1989, dans toutes les librairies et aux Editions Valmedia, 1965 Savièse.

4 EUROPA

La BSI - Banca della Svizzera Italiana - se place parmi les dix premières banques suisses. C'est une banque universelle et internationale, qui, dans son expansion, a tenu à conserver sa flexibilité et le contact personnalisé avec chacun de ses clients. La BSI, en effet, comprend qu'avec l'âge, on tende plutôt à se préoccuper de son avenir qu'à se complaire dans le souvenir des soi-disant belles années. Un besoin auquel elle a su répondre par le Compte d'épargne "3ème âge" permettant, dès la soixantième année, de bénéficier d'un taux préférentiel de 4 ¾% et de prélever jusqu'à 10'000 francs par mois - ou plus moyennant un préavis de trois mois. Enfin, c'est le compte idéal, aussi, pour le virement direct des rentes AVS et des retraites.

Ainsi, la BSI pourra vous faire vivre demain de belles heures que, peut-être, vous n'avez même pas vécues hier.

LA BSI A BIEN VU QUE NOS ANCIENS PREFERENT AU BON VIEUX TEMPS DE BEAUX VIEUX JOURS.

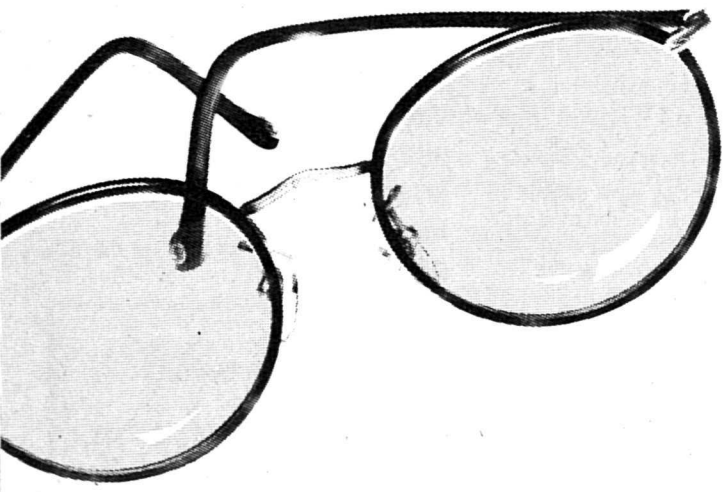

UNE VISION NETTE DE L'AVENIR

BSI 1873

Banca della Svizzera Italiana

Siège central Lugano

Siège: Genève, *8-10 Bd. du Théâtre.* ***- Agence de ville:*** *8, rue Bonivard (Place Dorcière).* ***- Succursales: Fribourg,*** *4, rue de Romont;* ***Lausanne,*** *17, rue Haldimand;* ***Martigny,*** *13bis, av. de la Gare.* ***- Agences: Bulle,*** *15, Grand-Rue;* ***Fully; Monthey,*** *1, Place de Tübingen;* ***Orsières; Verbier,*** *1, rue de la Piscine;* ***Yverdon,*** *10, rue de la Plaine*

VOTATION FÉDÉRALE · VOTATION FÉDÉRALE · VOTATION FÉDÉRALE

Gardons notre armée

On utilise souvent l'expression: «La Suisse n'a pas d'armée, la Suisse est une armée». Est-ce dire que la Suisse vit sous un régime militaire? Non, bien entendu. L'armée suisse est une armée de milice, uniquement défensive; elle ne menace personne et elle garantit la neutralité du pays. Pourtant, quelques malins cherchent à la supprimer définitivement. Comment? En lançant une initiative intitulée «pour une Suisse sans armée» qui est soumise au scrutin populaire le 26 novembre prochain.

Selon les exigences de ses auteurs, l'initiative devra être réalisée dans un délai de dix ans à partir de son acceptation et, dès celle-ci entérinée, les écoles de recrues, cours de répétition seraient supprimés pour toujours. La proposition est claire: il ne s'agit pas de supprimer quelques régiments, de raccourcir le service militaire ou de réduire le budget militaire, non, il s'agit de supprimer totalement notre défense nationale.

Pas très sérieuse, l'idée. Si nous supprimons l'armée, nous nous privons de notre moyen de défense le plus important. Notre liberté et notre indépendance ne pourraient plus être garanties. Et notre pays, privé de son armée, serait exposé sans aucune protection aux attentats terroristes, aux actes de sabotage, et autres. Autrement dit, en supprimant l'armée, on s'enlève tout moyen de garantir notre sécurité à l'égard de l'extérieur.

Les auteurs de l'initiatve affirment «qu'en supprimant notre armée, la Suisse servira d'exemple et apportera une grande contribution à l'établissement de la paix». On se croirait dans un conte de fée. Un désarmement total ne serait envisageable que s'il était généralisé, appliqué et respecté par tous les pays de la planète. On peut s'imaginer qu'aucun pays n'est prêt, aujourd'hui, à se priver des moyens de se défendre.

Prenons le Liban, qui est un exemple qui devrait nous faire réfléchir. Le Pays des Cèdres est déchiré par la guerre depuis de nombreuses années. Rien ne lui a été épargné: terrorisme, prises d'otages, attaques aériennes, combats de rue. Bien sûr, la situation libanaise se passe dans un contexte politique qui n'est pas à comparer avec celui que connaît notre pays. Il démontre néanmoins que lorsque les moyens de défense sont affaiblis, un pays devient très vulnérable.

Supprimer l'armée? Les auteurs de l'initiative en ont-ils mesuré l'enjeu? Apparemment non. Le risque que fait courir l'initiative à la sécurité du pays est immense. Personne ne peut préjuger de l'évolution de la situation politique internationale dans les années à venir. Remettre sur pied une armée démantelée prendrait vingt ans pour être vraiement efficace. Dans l'intervalle, notre pays serait incapable de se défendre en cas d'attaque extérieure. Pensons-y.

Dans son message du 25 mai 1988, le Conseil fédéral a recommandé le rejet, sans contre-projet, de l'initiative. Les chambres fédérales ont suivi cette recommandation. Le choix final appartient au peuple souverain, lequel, jusqu'ici, a toujours fait preuve d'une grande maturité politique.

Pour la liberté et l'indépendance de la Suisse de demain, c'est un NON catégorique qui sera glissé dans l'urne le 26 novembre.

Hélène Mayor

Assurance-paix

A l'étranger, la Suisse a la réputation d'avoir la volonté de vendre chèrement son territoire. Autrement dit, tout envahisseur potentiel est prévenu: l'armée suisse, bien préparée et bien équipée, rend très élevé le prix d'une éventuelle invasion.

Un prix qui, par le passé, a plus d'une fois été jugé trop élevé par des nations conquérantes, l'Allemagne ou l'Italie par exemple. Un prix qui s'avère donc dissuasif et vaut de l'or car il est synonyme d'assurance-paix...

Ceci dit, même si la paix ne devrait pas avoir de prix, il s'agit pour beaucoup de citoyens d'un prix qui a son coût! En effet, maintenir une armée n'a de sens que pour autant qu'elle soit crédible. Et une armée crédible, c'est loin d'être gratuit.

Dans cette période précédant la votation pour ou contre l'armée, l'on entend très souvent que l'armée coûte trop cher, que «ceux qui décident» jettent l'argent par la tourelle du char d'assaut ou par le cockpit de l'avion de combat!

Ces affirmations ne sont pas fondées sur des faits, mais sur des impressions. Impressions renforcées régulièrement par le fait que les crédits d'armement sont ceux dont on parle le plus, aussi bien sous la coupole parlementaire que dans les colonnes des journaux, ou encore au café du coin ou du commerce.

Mais au fond, cette chère armée suisse, que coûte-t-elle? En 1987, les dépenses pour la défense nationale se sont montées à 5,2 milliards de francs. C'est incontestablement une somme qui compte, mais qu'il s'agit de relativiser. Ainsi, par exemple, les Suisses ont dépensé dans le même temps 11 milliards de francs pour les boissons et le tabac...

Il faut aussi faire la comparaison avec les autres dépenses publiques. Ces 5,2 milliards ne représentent en effet que 7,7% de l'ensemble des dépenses publiques. Simultanément, l'on a consacré près du triple pour l'enseignement et la recherche (13,4 milliards ou 19,8%) et plus du double pour la prévoyance sociale (10,6 milliards ou 15,7%).

Tout cela n'est que chiffres, certes. Mais il vaut la peine de passer quelques chiffres en revue avant de se faire une opinion. Surtout lorsqu'il s'agit d'une question aussi brutale, aussi vitale que le maintien ou la suppression pure et simple de notre défense nationale.

Et si ces milliards vous paraissent aussi clairs que le brouillard d'automne, retenez ceci: par habitant et par jour (toujours en 1987), la défense nationale a coûté 2.15 francs. Contre 3 francs pour les transports et l'énergie, 3.30 francs pour la santé, 4.40 francs pour la prévoyance sociale et 5.50 francs pour l'enseignement et la recherche.

Et sachez encore que la proportion des dépenses publiques consacrées à l'armée baisse constamment. En 1960, elle en représentait le 15,5%, plus du double des chiffres de 1987.

Bref, il faut certes garder un œil éveillé sur son porte-monnaie. Mais attention! Que cela ne conduise pas à perdre de vue l'avenir du pays!

Didier Burkhalter

VOTATIONS FÉDÉRALES
La position de l'UVAM

L'Union valaisanne des arts et métiers s'est prononcée sur les deux objets soumis à votation populaire le 26 novembre. L'UVAM recommande de dire non à l'initiative «Pro vitesse 100/130 km/h» et non à l'initiative dite «pour une Suisse sans armée».

INITIATIVE POUR UNE SUISSE SANS ARMÉE ET POUR UNE POLITIQUE GLOBALE DE PAIX

Prise de position de la J.R.V.

LE MALAISE

Dans son opuscule «Pas d'armée pas de guerre?»[1], auquel nous emprunterons encore d'autres réflexions, le professeur Jacques Freymond relève avec pertinence que ladite initiative, lancée à l'origine par un groupuscule d'intellectuels de gauche, situés aux confins du Parti socialiste, devait selon d'aucuns faire long feu.

Or, il n'en fut rien. Au contraire: 113 300 signatures valables ont été récoltées du 21 mars 1985 au 12 septembre 1986; et, aujourd'hui, certains sondages lui donnent jusqu'à 32% de OUI.

Force est d'admettre que malaise il y a; et qu'en somme l'armée n'a pas su s'adapter à la réalité suisse. En effet, le 26 novembre, nombre de bulletins favorables à l'initiative proviendront de citoyens qui rêvent d'une armée moins rigide et moins coûteuse. Il est ainsi permis de penser que si le Haut-commandement avait entrepris à temps une réforme de l'armée au lieu de tendre, suivant un penchant qui lui est presque naturel, à se dégager du pouvoir civil, nous n'en serions pas arrivés là.

UNE SUISSE SANS ARMÉE, ET... LIBRE?

Cette pénible constatation faite, l'objectivité commande de souligner ce qui suit. Dans la logique politico-historique, rien ne peut justifier un désarmement complet, soudain et spontané. Croire que le désarmement total d'un pays neutre serait un pas conséquent vers un désarmement mondial est une illusion, qui pourrait nous coûter fort cher. A titre de comparaison, citons l'exemple du Danemark: neutre et sans résistance... il fut envahi en un jour, le 9 avril 1940, et demeura occupé jusqu'en 1945, avec tout ce que cela comporte d'humiliations, de spoliations, et de crimes...

En outre, selon le Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA), seule l'abolition de l'armée permettrait à la Suisse de développer une «politique globale paix». Or, on ne voit vraiment pas pourquoi, l'engagement de la Suisse au service de la paix postulerait la suppression de l'armée. Par contre, il nous semble évident que le démantèlement de notre défense nationale conduirait nos voisins à prendre des dispositions pour combler ce vide en plein centre de l'Europe; et, partant, d'assurer pour nous notre propre sécurité.

C'est ici le lieu de poser deux interrogations de principe. Est-il raisonnable, et même pensable, d'abandonner à autrui le soin de nous défendre? Un pays tributaire d'un autre pour sa sécurité mérite-t-il encore le titre de pays libre et souverain?

Nous nous permettons sérieusement d'en douter. D'ailleurs, à s'en référer encore au professeur précité: «De qui tiendrions-nous la mission d'un peuple élu pour se consacrer exclusivement aux œuvres de paix?» Et cette réflexion, qui introduit bien notre

CONCLUSION

La réforme la plus profonde et la plus urgente qu'on appelle au travers des diverses initiatives est finalement «d'ordre moral»; mettre au point le statut de l'objecteur de conscience et instituer un service civil digne de ce nom.

Nous est-il permis d'y ajouter le droit de regard sur le budget militaire, et, peut-être sur le «style de commandement» des cadres?

Le peuple souverain, qui a déjà écarté deux de ces fondamentales questions, a sans doute mauvaise conscience devant celle qui lui est abruptement posée le 26 novembre. Mais, tout bien considéré, ce n'est pas là une raison suffisante pour l'agréer. En conséquence, la Jeunesse radicale valaisanne recommande aux citoyennes et citoyens le rejet de l'initiative pour une Suisse sans armée.

Pour la Jeunesse radicale valaisanne:

Alexandre Bender

[1] Jacques Freymond, Ed. *Le Matin*, Lausanne 1989.

L'automobiliste sous tutelle

Le trafic automobile a pris, au cours de ces dernières décennies, un essor extraordinaire. La voiture, notamment, moyen de transport individuel et familial, est devenu un auxiliaire quasi indispensable à l'homme moderne. Elle contribue à améliorer ce que l'on appelle la qualité de la vie en permettant aux personnes actives de gagner plus aisément leur lieu de travail et à tous de profiter plus largement de leurs loisirs puisqu'elle est aussi un moyen d'évasion et de découverte.

On compte aujourd'hui, en Suisse, quelque trois millions de véhicules à moteur. L'industrie et le commerce automobile occupent des milliers de personnes. C'est dire son importance dans l'économie du pays.

Cette marée motorisée ne va, bien entendu, pas sans inconvénients: la pollution de l'air provoquée par les gaz d'échappement, le tribut payé en vies humaines et en handicaps dus aux accidents de la route. S'il ne saurait être question aujourd'hui de faire marche arrière et de condamner le trafic automobile, tout le monde est d'accord pour admettre que la situation doit être mieux maîtrisée.

Il y a, pour cela, deux méthodes possibles: par la persuasion, qui consiste à faire appel au bon sens et au sens des responsabilités de l'automobiliste; on l'invite à circuler moins, à utiliser des véhicules «propres», à mieux adapter sa vitesse aux conditions de la circulation. Cette méthode a déjà porté ses fruits.

Ou par la punition. En effet, certains zélateurs écologistes semblent cultiver une véritable hargne contre l'automobile, à leurs yeux source de tous les maux. Ils souhaitent que l'Etat intervienne plus énergiquement, ils veulent limiter très sensiblement les vitesses autorisées, augmenter le prix de l'essence et même cesser d'aménager le réseau routier. Ils veulent mettre l'automobiliste sous tutelle.

Cette offensive inquiète les automobilistes dont certains ont mis en œuvre une contre-attaque sur le plan politique.

L'une de leurs actions de défense est justement cette initiative populaire visant à fixer la vitesse maximum à 100 km/h sur les routes en général et à 130 km/h sur les autoroutes. Estimant que la limitation de vitesse est en mesure généralement admise et comprise, les promoteurs de cette initiative ont pris les devants en proposant une solution que l'on peut considérer comme raisonnable et applicable.

C'est cette initiative qui sera soumise au peuple le 26 novembre.

Il faut espérer qu'elle trouvera grâce devant les citoyens sinon les milieux foncièrement hostiles à l'automobile, enhardis par un succès, risquent fort d'user d'une influence renforcée pour multiplier les obstacles et les interdictions.

René Vernaz

A 130, suis-je forcément un salaud?

Si tous les conducteurs qui dépassent la vitesse de 120 km/h sur les autoroutes et de 80 km/h sur les autres voies votaient selon leurs actes, l'initiative populaire rétablissant les limites de 130 et 100 km/h obtiendrait un beau succès. Mais les adversaires de l'initiative s'acharnent à culpabiliser le peuple automobiliste, si bien qu'on ne sera peut-être pas le même homme aux urnes qu'au volant.

Pourquoi l'individu qui, comme moi, votera pour 100/130 est-il par définition un salaud (en substance, c'est bien ce qu'on nous assène!), imbu de son véloce confort, ivre de vitesse, adorateur de la voiture (un pasteur l'a écrit) au mépris de tout sens communautaire?

Après la mort des forêts, aujourd'hui je suis un salaud parce que je mets en péril la vie ou l'intégrité physique de mon prochain (et aussi la mienne!). Voilà ce que répètent diverses associations de médecins et d'infirmières, par exemple, dont le message, pour être sincère et compatissant envers les victimes de la route n'en est pas moins surprenant. L'Association des médecins cantonaux a même fait savoir ceci: «Il est absolument certain que le retour aux vitesses 100/130 entraînerait une augmentation du nombre de morts pas accidents de la route que l'on peut chiffrer à 50 décès supplémentaires par année au minimum». Une telle précision doit nous convaincre que MM. les médecins cantonaux sont des hommes de science.

Les milieux attentifs à la prévention des accidents insistent depuis longtemps sur l'importance de l'état des routes, de la qualité des véhicules, de la lutte contre l'ivresse au volant, des mesures «d'éducation» des conducteurs (notamment des jeunes). C'est sans doute là qu'il faut continuer à mettre l'accent. Quant aux vitesses, il serait raisonnable non pas de perpétuer des limites inobservées, mais de rétablir celles que la police peut effectivement faire respecter. Ce serait la meilleure contribution à la sécurité.

Jean-François Cavin

En Valais, le réseau routier s'améliore constamment, le parc véhicule se renouvelle régulièrement, la pollution automobile est maîtrisée par l'apparition du catalyseur, la courbe des accidents mortels est à la baisse et l'on veut ignorer tout cela.

une limitation raisonnable

100/130

OUI

le 26 novembre

NON à l'initiative pour la suppression de l'armée

Si l'idéal nous motive et nous guide, la réalité de la nature humaine ne peut être ignorée. Je voterai NON à l'initiative contre l'armée. Cependant, l'armée doit être repensée dans sa mission, sa structure et son fonctionnement.

Danièle Rey-Mermet
Députée

L'homme avant le béton

Signe des temps, le Grand Conseil a surpris les observateurs routiniers du Parlement sur plusieurs points. D'abord, les députés ne se sont pas gênés pour tenter de modifier le budget préparé par le Gouvernement, ensuite, ils ont obtenu gain de cause sur plusieurs points touchant la santé publique, les affaires sociales et la culture.

Mais reprenons.

Le budget est selon la Constitution du ressort du Gouvernement et est, une fois préparé, soumis au Parlement. D'ordinaire les députés profitent du débat général pour interroger et questionner les conseillers d'Etat sur les affaires qu'ils gèrent, plus rarement pour modifier fondamentalement le budget.

Or, en cette première législature, plus de quarante propositions de modifications ont été suggérées.

En gros, on peut dire que la moitié d'entre elles a été refusée nettement, elle touchait les travaux publics, tandis que l'autre moitié a été acceptée, elle concernait les postes liés à la santé publique, à la culture et à l'aide sociale ainsi qu'à l'environnement.

C'est là un signe très net des préoccupations du Parlement en avance sur le Conseil d'Etat.

Autre enseignement de cette tendance, si le PDC du Bas, à quelques exceptions, s'est opposé tout au long de la semaine à des modifications budgétaires, le PDC du Haut, les Chrétiens sociaux, radicaux et socialistes ont formé une majorité pour ouvrir le budget à des préoccupations plus liées au bien être de l'individu.

Ainsi donc, les centres médico-sociaux bénéficieront de Fr. 500 000.— de plus tandis que la formation du personnel hospitalier aura à disposition Fr. 600 000.— de plus.

Dans le domaine de la culture et de l'instruction publique, Fr. 300 000.— iront aux activités culturelles, Fr. 110 000.— et Fr. 90 000.— pour les bibliothèques et, Fr. 900 000.— aux théâtres de Viège et de Monthey et Fr. 35 000.— au collège de Brigue.

MOTIONS SUR LA CULTURE

Faut-il s'étonner, dès lors, de constater que le groupe radical, en début de session, par l'intermédiaire de M. Gaby Grand puis, vendredi, le groupe DC du Centre par M. Pierre-Albert Luyet, ont déposé une motion pour la mise sur pied d'une loi sur la culture.

Cette loi n'en déplaise à certains, aura surtout pour but d'encourager structurellement et financièrement les activités culturelles et ne va pas créer une culture d'Etat d'ailleurs quand on connaît les motionnaires...

Mais la question est d'actualité puisque, lors du débat sur les propositions budgétaires, on reprochait ici et là que ces suggestions n'avaient pas de bases légales.

LE BONHEUR AVANT LE BÉTON

Du décret sur les hôpitaux au home de Brigue, du postulat Barben sur la suppression des plaques pour cycles, à l'octroi de plus de trois millions au chapitre santé, social, culture, de l'accroissement des postes de fonctionnaires pour l'environnement et la formation au refus de crédits supplémentaires pour les travaux publics, les signes sont tangibles des changements d'orientation de la politique valaisanne.

Bien sûr, l'unanimité ne saurait se faire brusquement mais, les changements se font et c'est le principal enseignement de cette session novembre 1989 du Grand Conseil.

Théâtres de Viège et de Monthey

(ry). — Fr. 900 000.— seront alloués aux théâtres de Viège et de Monthey. Cette proposition radicale a passé de peu la rampe 57 voix contre 55. Les opposants invoquaient l'absence de base légale et le fait que ces communes sont riches.

Il faut souligner que le Conseil d'Etat a su trouver la base légale pour d'autres subventions de cette nature c'est donc là un faux débat. En revanche, la situation financière de Viège et Monthey est un argument intéressant.

Il faut relever que ces investissements de l'ordre de Fr. 15 millions pour Viège et Fr. 20 millions pour Monthey sont consentis pour leur cité mais aussi pour toute une région qui peut ainsi bénéficier d'un outil culturel important.

Ce raisonnement vaut d'ailleurs pour d'autres domaines et d'autres équipements.

Un budget à la quasi-unanimité

Quatre abstentions et l'unanimité pour le budget 1990 modifié d'à peine 4 millions de francs.

Il ressort de la discussion finale qu'on va tenter d'améliorer la communication entre les commissions permanentes et le Conseil d'Etat et que sous réserve de quelques regrets DC dus aux modifications acceptées, proposées par le groupe radical notamment, le prochain budget amorce bien les prochaines lignes directrices cantonales.

Le mot de la fin revient à M. Hans Wyer qui concluait le débat en disant sa confiance dans un pays valaisan en mouvement.

Vingt-deux jurés fédéraux

Le Grand Conseil a élu vendredi vingt-deux jurés fédéraux.

Jurés	Voix
Bieder René, Münster	94
Glenz René, Varen	95
Weissen Franz, Steg	94
Hutter Edmund, Mund	89
Schuler-Volken Odile, Fiesch	90
Mayencourt Cyrille, Chamoson	102
Métrailler Antoine, Salins	112
Pitteloud Louis, Vex	112
Pouget Henri, Sierre	111
Gex Roland, Mex	112
Pachoud André, My-Combe	107
Zenklusen-Mergen Pascale, Monthey	107
Bornet-Varone Renée, Sion	103
Bruttin Martial, Sierre	104
Chappot Willy, Charrat	99
Droz-Voutaz Odette, Sembrancher	104
Etzensperger Heinrich, Brig	91
Voisin René, Monthey	107
Fournier Francis, Martigny	103
Robert Moix, Sion	103
Jeitziner Willy, Viège	87
Comina Eric, Sion	100

MARTIGNY

CAVES DU MANOIR
Henri Tachan

MARTIGNY. — Les Caves du Manoir recevront, le jeudi 23 novembre, la visite d'Henri Tachan. Il sera là pour vous séduire et déranger, avec de superbes textes et une musique subtile. Henri Tachan, la «voix du maître», jeudi 23 novembre aux Caves du Manoir, ouverture des portes à 20 heures, début du concert à 21 heures.

GRAND CONSEIL

Développement du postulat concernant la suppression des taxes pour les cycles

Fr. 338 700.—, tel est le montant encaissé par l'Etat du Valais auprès des propriétaires de cycles en 1987 pour 56 450 plaques de cycles délivrées. Fr. 344 664.— en 1988 pour 57 444 plaques.

Cette taxe correspond à un montant de Fr. 6.— par plaque délivrée. Il est perçu par ailleurs, le montant de la prime d'assurance RC de Fr. 3.—, prime qui est ristournée intégralement à la compagnie d'assurances par les soins de l'Etat.

CHERS COLLÈGUES,

La charte sur l'environnement, mise en exergue par Monsieur le conseiller d'Etat Bernard Bornet, explicite entre autres ce qui suit:

«Il convient que tout être humain, dans les différentes circonstances de sa vie, choisisse les solutions les plus favorables à la nature et tienne compte des normes et prescriptions en vigueur.

»Il est souhaitable que chacun opte dans ses déplacements et quand l'effort n'est pas disproportionné, pour les moyens qui se révèlent être les moins défavorables au milieu.»

Faisant fi de toutes dépenses fort onéreuses pour la collectivité qui sont, entre autres, l'acquisition d'appareils de contrôle et de mesure de l'air et de la pollution, des efforts financiers pour lutter contre le dépérissement des forêts; pour lutter contre le bruit, etc., il est, à mon avis, opportun d'aborder ma demande avec circonspection et d'admettre que plus le citoyen utilisera d'autres moyens de locomotion que la voiture, mieux notre environnement sera protégé.

A l'occasion d'un débat à Swiss Alpina, ce printemps, à Martigny, j'ai eu le privilège d'obtenir de la part du chef du Département de l'environnement, une réponse claire à ma question qui était la suivante:

«Les habitants de ce canton contribuent à la sauvegarde de notre patrimoine et à l'environnement, qui sont aujourd'hui de plus en plus dénaturés par ces mouvements écologiques venus d'ailleurs et n'ayant plus le sens de la mesure. Nous vivons dans ce coin de territoire que nous apprécions et avons la prétention de connaître mieux que quiconque cette nature qui nous entoure et d'être sensibles à sa sauvegarde. S'opposer systématiquement à tout projet que nous voulons mettre en évidence, sans en connaître le contenu et la portée économique, telle est la réaction de ces groupes d'opposition.

»Quel pouvoir a encore l'autorité de ce canton face aux groupements écologiques venant d'ailleurs?»

Monsieur le chef du Département, avec beaucoup de dextérité, a relevé, entre autres, que c'était le Gouvernement qui gouvernait et qu'il était important de nous prendre en charge et de décider des moyens les plus judicieux et appropriés pour préserver notre environnement.

Aujourd'hui, l'occasion est donnée au Conseil d'Etat de mettre en pratique cette notion de protection de notre milieu naturel, de lutter contre la polution et de se déterminer sur l'opportunité d'apporter un soutien à ceux qui font l'effort, par plaisir ou par sportivité pour certains, ou par prise de conscience pour d'autres, en les soulageant de cette taxe cantonale et en invitant par une telle décision, d'autres citoyens et jeunes de ce canton d'enfourcher la bécane et de goûter aux joies d'un moyen de locomotion peu onéreux et respectueux de la nature. Je vous rappel qu'en l'espace d'une année (1987/1988), il y a eu 994 plaques supplémentaires délivrées en Valais.

Je demande donc au Conseil d'Etat d'abolir la taxe cantonale adressée au propriétaire de cycles et j'invite la haute-assemblée à soutenir ma revendication.

Gaston Barben

TRIBUNE LIBRE

Le temps des fossoyeurs

L'enjeu de la votation du 26 novembre ne touche nullement les éventuelles réformes auxquelles l'armée se soumettra au cours de ces prochaines années. Ce que les initiateurs veulent — c'est supprimer l'armée, se distancer de tout ordre, donner libre cours au chaos, destabiliser graduellement l'ordre démocratique, vider la constitution helvétique de sa substance — par des actions perverses et calculées. Car il faut savoir qu'en plus de l'armée — d'autres corps seraient touchés. En effet, les policiers et les douaniers — seraient désarmés — laissant ainsi notre pays livré au désordre et à l'anarchie. «Une démocratie désarmée n'attire pas la paix, mais les coups». Cette citation du philosophe français Glücksmann trouve toute sa signification dans le débat qui s'affronte et qui conduira à la votation du 26 novembre.

Il est par ailleurs détestable de constater avec quelle légèreté les partisans d'une Suisse sans armée veulent ignorer le passé. Il est navrant de lire certains propos qui vont jusqu'à bafouer les mérites de ceux qui, au cours des deux dernières guerres, ont assuré la garde des frontières, prêts à payer de leur vie toute agression étrangère, d'où quelle vienne. Avec cette légèreté coupable, ces mêmes destructeurs affirment sans aucune honte que l'armée suisse n'aurait joué aucun rôle fondamentalement dissuasif durant la Dernière Guerre mondiale notamment. Est-il possible qu'ils aient si peu appris d'une période aussi pénible que mouvementée de notre histoire? A voir l'attitude «douteuse» de certains leaders socialistes dans le cadre du débat de la votation du 26 novembre, on peut se poser la question et se demander si les propos du conseiller national UDC Blocher qui préconisait — la mise à la porte pure et simple — du parti socialiste du Conseil fédéral n'étaient-ils pas réalistes et plein d'acuité? L'histoire nous le dira, mais lorsque l'on voit le peu de conséquence et l'esprit pervers de certains «chefs» gauchistes, d'actualité secondaire, la question devient brûlante.

En votant NON à l'initiative «Pour une Suisse sans armée» on démontre à ces gauchistes, détracteurs de notre démocratie, que nous tenons à rester maîtres de notre destinée et que nous refusons de faire les premiers pas, qui nous conduiraient certainement un jour à dépendre de l'appétit des grandes puissances.

Voter NON le 26 novembre — n'est-ce pas démontrer à ces «mauvais chefs gauchistes» que nous n'avons que faire d'élucubrations d'illuminés qui croient détenir la vérité mais qui, en fait, bradent notre pays?

Ne soyez pas dupes, n'écoutez pas le chant des sirènes gauchistes — votez est faites voter NON le 26 novembre.

Daniel Overney
Haute-Nendaz

MARTIGNY

FORUM

La page s'est tournée

par Joseph Gross

Autrefois, l'Eglise se réservait l'enseignement et le soin des malades. Dans ce but, elle érigea des collèges et des hôtels-Dieu célèbres. Au cours des siècles, manquant de vocations, elle fut souvent contrainte de remplacer les religieux par des laïcs, d'autant plus que les besoins se multipliaient. Aujourd'hui, dans des pays de missions, elle remplit encore partiellement ces deux fonctions.

On a beaucoup parlé de ce sujet dimanche dernier, tout en célébrant le centième anniversaire de l'arrivée des Frères de Marie à Martigny. Comme les conditions politiques, économiques et sociales ont fondamentalement changé, les comparaisons se révèlent difficiles. En rappelant certains professeurs, en reconstituant des programmes, en récapitulant des souvenirs, on concluait souvent par des points positifs.

Par exemple, on soulignait, en général, la valeur et les qualifications des religieux. Tous ne possédaient pas des doctorats ou des licences, comme on l'exige actuellement, mais plusieurs se révélaient être des autodidactes extraordinaires. Et quelques convives ajoutaient: «Ils avaient du temps pour se former dans leurs couvents».

De plus, d'origine française, la plupart témoignaient d'idées originales en Valais. On pourrait ainsi évoquer des noms, qui ont marqué les esprits des adolescents de l'époque.

Il en fut, d'ailleurs, de même à l'Institut Sainte-Jeanne-Antide, acheté maintenant par le Cycle d'Orientation du district.

Dans les deux établissements privés et payants, les jeunes accomplissaient déjà leur école enfantine, puis la scolarité primaire et enfin l'école de commerce. Ainsi, ils n'étaient pas dépaysés en passant d'un degré à l'autre. Ils devenaient souvent familiers dans les internats, qui appliquaient presque un règlement de séminaire.

Parallèlement, les autres élèves fréquentaient les écoles publiques gratuites, et les parents établissaient des comparaisons, ce qui séparait les familles d'une certaine façon. Pour éviter cette sorte de ségrégation, les responsables de l'époque se partagèrent les tâches: classes enfantines et primaires sous le régime communal, études secondaires à Sainte-Jeanne-Antide et à Sainte-Marie.

Or, depuis peu, le collège des garçons a aussi abandonné la direction à un laïc, M. Michel Carrier. L'enseignement primaire et secondaire officiel de l'antique Octodure passe ainsi en mains cantonales et communales.

Cette évolution résulte du manque de vocations dans les ordres religieux enseignants. Il faut du monde pour accomplir les tâches principales et annexes d'une école nombreuse.

A quoi attribuer cette évolution? On pourrait citer quelques causes probables, mais l'ensemble du problème est bien plus compliqué, puisqu'il s'agit finalement d'une transformation profonde du mode de vie des parents d'abord, des enfants ensuite.

A Martigny, le visage des établissements secondaires a donc changé. Les Anciens de Sainte-Marie l'ont constaté ce dimanche, en relevant les magnifiques dévouements des religieux pendant cent ans.

Les laïcs continueront certainement à défendre les valeurs occidentales, comme leurs prédécesseurs, mais l'esprit de communauté religieuse, l'ambiance des classes modelée par l'internat ne seront plus les mêmes par la force de l'évolution de la vie de société.

Le XXIe siècle approche..., et ses collèges ne seront certainement plus comparables à nos organisations traditionnelles.

SION

Les écrivains du canton en assemblée générale

Le samedi 18 novembre a eu lieu l'assemblée générale annuelle de l'Association valaisanne des écrivains (AVE), présidée par Germain Clavien. Il s'agissait notamment d'élire le successeur de Jean-Marc Malbois à la vice-présidence, démissionnaire après douze ans d'activités. C'est Jacques Tornay qui, désormais, occupera cette fonction.

Cinq nouveaux membres ont été présentés à l'assemblée: Roland Delattre, Stéphane Délétroz, Jean-Pierre Giuliani, Jean-Bernard Pitteloud et Olivier Taramarcaz. Puis, l'on procéda à la traditionnelle remise des prix littéraires de l'année en cours.

Enfin, l'écrivain genevois Yvette Z'Graggen donna une causerie centrée sur son dernier livre «Changer l'oubli» (Ed. Aire) et fut applaudie par un public venu nombreux. **(om)**

MARTIGNY

FONDATION PIERRE GIANADDA

Concert de Miguel Angel Estrella

MARTIGNY. — La Fondation Pierre Gianadda accueillera le vendredi 24 novembre dès 20 h. 15 le célèbre et talentueux pianiste argentin Miguel Angel Estrella, fondateur de l'Association «Musique Espérance». Au programme: des œuvres de Mozart et Chopin.

Renseignements et réservations au (026) 22 39 78.

EN COULISSE

Mais que regardent-ils?

On les voyait face à face, parfois côte à côte, parfois dos tourné mais on ne les avait jamais vus comme cela, les deux conseillers nationaux radicaux aux Chambres valaisannes.

Ce regard dans la même direction (ça fait très Saint-Exupéry!), c'est peut-être vers l'avenir du Valais ou alors vers un combat en commun ou plus simplement un spectacle plaisant.

Promis, on leur posera la question comme vous d'ailleurs lorsque vous rencontrerez Pascal Couchepin et Rose-Marie Antille.

ABONNEZ-VOUS AU CONFÉDÉRÉ

La presse quotidienne parle du dernier scandale, le Confédéré élargit le débat.

«Salut! — Mademoiselle, 2 décis! — Ça va? A propos, tu as lu le Confédéré? — Oui, étonnant, et toi qu'en penses-tu?» Le monde change, le Valais bouge, mille défis nous attendent. Le Confédéré vous offre des dossiers fouillés et un point de vue contrasté sur le monde d'aujourd'hui parce qu'il est à la fois une tribune libre et un journal d'opinions où chacun peut s'exprimer. La presse quotidienne nous informe de l'actualité, le Confédéré vous propose une réflexion sur votre avenir.

Débattez-en dans la tradition conviviale du Valais.

CONFEDERE
MARTIGNY ET SA REGION
JOURNAL D'OPINION DU VALAIS ROMAND

Un autre regard

Abonnez-vous

Jusqu'à fin 1990 Fr. 85.—

A retourner au Confédéré, CP 407, 1920 Martigny

Nom_____

Prénom_____

Rue_____

NP_____

Localité_____

ECONOMIE

SUISSE - ÉTRANGER: LES ÉCHANGES EN 1988

Présentant l'ensemble des transactions de la Suisse avec l'étranger, la balance suisse des revenus a enregistré en 1988 un boni de 12,3 milliards de francs (1987: 11,3 milliards).

Les importations de marchandises ont été supérieures aux exportations de quelque 9 milliards. Nous avons aussi été déficitaires sur les PTT, revenus du travail transférés d'un pays à l'autre (– 5,0 milliards), versements des assurances sociales (– 0,7 milliard) et transferts d'argent de particuliers (achats de terrains, etc. outre-frontières).

En revanche, nous avons été bénéficiaires dans nos échanges d'énergie électrique (+ 0,5 milliard), de tourisme (+ 1,6 milliard), de transferts de primes d'assurance (+ 1,0 milliard), de commerce en transit et transport de marchandises (+ 1,3 milliard), de revenus sur les placements de capitaux à l'étranger (+ 19,0 milliards) et sur quelques autres postes.

FINANCES DES CANTONS: BÉNÉFICES ET NÉANMOINS DETTE ACCRUE

La majorité des cantons se portent financièrement bien. Ils le doivent au rendement élevé des impôts grâce à une conjoncture économique favorable et une inflation faible... au moins jusqu'à un récent passé.

Ainsi, reflétant leurs recettes et dépenses courantes — y compris les amortissements sur les investissements, les comptes financiers de 1988 de quinze d'entre eux ont enregistré un boni global de 446 millions de francs. Toutefois, d'après le dernier numéro de «La Vie économique», leurs dépenses ont crû de 7,2% en valeur nominale, soit de 5,0% après déduction du renchérissement, essentiellement en raison de leurs charges salariales et sociales, d'investissements et de subventions.

Les recettes publiques — qui se sont multipliées par 3,5 depuis 1970 — ont, toujours en 1988, crû de 7,0%, soit moins que les dépenses, mais nettement plus que le produit intérieur brut. D'après l'Administration fédérale des finances, au cours des dix-huit années écoulées, le rendement des impôts a crû au moins de 30% de plus que le PIB.

En 1987, l'endettement d'un canton sur trois a augmenté; en 1988, il y en avait trente. Son accroissement de 986 millions a représenté un taux de 3,4%, la dette totale ayant atteint 30 milliards de francs. **de**

SPORT

FOOTBALL

LNA: Sion - Lucerne 0-4.
LNB: Martigny - Etoile-Carouge 1-2 (but de Fuchslocher pour Martigny).
1re ligue, gr. 1: Bramois - Collex-Bossy 1-0; UGS - **Fully** 5-3 (buts de Ben Brahmim (2) et S. Dorsaz pour Fully); Châtel-St-Denis - **Rarogne** 2-1; **Monthey** - Aigle 3-0.
2e ligue: USCM - Leuk Susten 2-3; Conthey - Brigue 3-1; Lalden - Chamoson 2-1; Leytron - Chalais 1-0; Salgesch - Grimisuat 1-5; Savièse - ES Nendaz 4-0.
3e ligue, gr. 2: Fully 2 - Bagnes 6-2; La Combe - Vex 3-1; Martigny 2 - Orsières 0-1; St-Gingolph - Riddes 3-3; Vétroz - Vionnaz 2-1; Vouvry - US Port Valais 0-0.

RUGBY

Martigny - Old Boys Genève 8-25 (0-11).

BASKETBALL

Coupe féminine de Suisse, 16e de finale: Martigny (1re ligue) - Nyon (LNA) 28-112 (13-56).

HOCKEY SUR GLACE

LNB: Lyss - Martigny 8-2; Sierre - Herisau 3-3. Ce soir, Martigny joue à Sierre.
1re ligue: Fleurier - Champéry 3-2; Saas-Grund - Château-d'Oex 6-1; Yverdon - Viège 3-4.

LUTTE

Kriessern - Martigny 25-15; Willisau - Einsiedeln 17-20; Sense - Brunnen 20,5-19,5.

1re ligue: Conthey-Martigny II 28-12

TOURNOI INTERNATIONAL DE VEVEY

Plusieurs jeunes du Sporting ont pris part au 16e Tournoi Jeunesse de Vevey.

Les plus en vue ont été Yvo Suaga (3e en 38 kg), Gaëtan Paccolat (2e en 41 kg), Lionel Dumas (2e en 60 kg), Killyann Paccolat (5e en 58 kg), Stéphane Glassey (5e en 63 kg), Grégory et William Martinetti (1er et 5e en 81 kg), Bastien Jordan et Mirko Silian (4e et 5e en 74 kg).

Par équipes, le Sporting s'est classé au 2e rang.

VALAIS

Création d'un prix littéraire

Un prix de littérature destiné à promouvoir des manuscrits n'ayant jamais été publiés devrait prochainement voir le jour à Saint-Maurice. Les comités de lecture, formé de collégiens, devraient porter un regard neuf sur la littérature des terroirs vaudois, genevois et valaisan. Le comité d'organisation de «Littera-Decouverte», Roland Anthony, Jacqueline et Claude Bernard, entend organiser, dans le courant de l'an prochain, une rencontre-exposition de documents non publiés en y associant diverses formes d'expression artistique. Les manuscrits, nouvelles ou romans uniquement, doivent être expédiés à la Librairie de la Grand'Rue à Saint-Maurice jusqu'au 20 décembre.

(Stede). — *Si les initiateurs de «Littera-Decouverte» font preuve au demeurant de bonnes intentions, leur démarche semble, au départ déjà, sujette à caution. Dans la pléthore des nouvelles publications, la qualité fait le plus souvent défaut. De plus, un écrivain de talent, malgré de grandes difficultés, sera un jour ou l'autre publié. Pour animer la vie culturelle de Saint-Maurice, il eut mieux valu trouver une formule différente. La probabilité de dénicher, par ce biais, un auteur aussi talentueux et original qu'inconnu, doit fortement s'approcher du zéro. L'auteur de cette critique souhaite cependant aux organisateurs de devoir, l'an prochain, leur présenter son mea culpa.*

NICOLAS PEYRAC A SION
Pour le plaisir de la bonne chanson

Cela fait quand même quatorze ans que le beau ténébreux nous enchante avec ses mélodies sorties tout droit d'un cœur plein de tendresse.

Souvenez-vous «So far away from L.A.». Depuis bien des succès se sont succédé: «Je pars», «le vin me saoule»...

Au début des années huitantes, on l'avait quelque peu oublié et le voici qui revient avec un nouvel album.

De ces années d'errance en clair-obscur, après la lumière crue des poursuites, Peyrac ne garde pas de rancœur. Juste du regret, que sa sincérité n'ait pas toujours été reconnue.

Au bout du temps perdu, on trouve enfin celui de se laisser serrer le cœur par des musiques belles, des mots vrais. On rencontre enfin un chanteur pas boudeur et des chansons de connivence avec l'air du temps. Peyrac est de la famille des Souchon, Jonasz, Renaud, Cabrel... de la famille quoi.

ROBY EN PREMIÈRE PARTIE

Encore un jeune valaisan de talent donnera le ton à cette soirée consacrée à la bonne chanson française et ce n'est pas un hasard si c'est le saxonnains «Roby» qui aura le privilège de précéder Nicolas Peyrac sur la scène du Théâtre de Valère.

Lauréat du «Micro d'Or de la chanson 89», Roby est auteur et interprète. Tout ce qu'il désire, c'est pouvoir écrire des textes non seulement pour ses chansons, mais encore pour d'autres chanteurs, et chanter bien sûr. Force est de constater que son talent n'est pas un vain mot et que celles et ceux qui le découvriront, reconnaîtront un ambassadeur de la chanson française de fort bonne qualité.

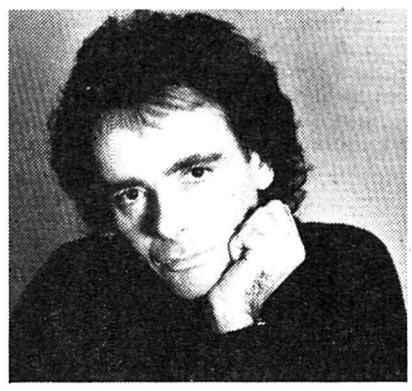

Nicolas Peyrac et Roby, un tandem de charme, nous invite à partager leur tendresse le vendredi 24 novembre dès 20 h. 30 au Théâtre de Valère à Sion.

Si l'invitation vous intéresse, la location est ouverte dans les succursales de la S.B.S. ou contre remboursement 24 heures sur 24 au secrétariat de Spectacle Services Production au (027) 23 50 86.

TCS
Conférence sur le giratoire

Organisée par la section valaisanne du Touring-Club Suisse, une conférence sur le giratoire a été donnée en fin de semaine passée à Sion par les professeurs Philippe Bovy et Léopold Veuve de l'EPFL.

M. Ernest Gross, du Service cantonal des ponts et chaussées, a précisé que depuis 1986, le concept du carrefour giratoire s'est fortement développé en Valais: deux ont été réalisés à Viège, un autre est en chantier à Sion et surtout vingt-cinq projets sont à l'étude pour notre canton. Les deux professeurs ont souligné l'efficacité, l'avantage architectural, le coût peu élevé et l'entretien réduit au minimum, de cet aménagement routier. Les carrefours en giratoire ont fait leur première apparition en 1906 à Paris et sont très largement répandus en Grande-Bretagne.

Votations fédérales du 26 novembre

Non
à la suppression de l'armée.
Il faut se battre pour être libre. Un pays n'est vraiment libre que s'il est armé.

Non
à des vitesses maximales
dans la Constitution. Sécurité sur les routes et protection de l'air, ou vitesse et pollution? Nous avons choisi!

PRD
Parti radical-démocratique suisse

Mercredi 22 novembre à 20 h. 30
SAINT-MAURICE GRANDE SALLE DU COLLÈGE

Les Jeunesses Culturelles du Chablais / Saint-Maurice présentent pour une soirée de rêve

LE TROUVERE
Célèbre opéra en 4 actes de GIUSEPPE VERDI
par LA COMPAGNIA D'OPERA ITALIANA DE MILANO

Places: Fr. 20.— et Fr. 40.—
Membres «Jeune»: Fr. 12.—
Réductions: Membres JC-AR et SSPM Fr. 3.—
Location: dès le lundi 20 novembre, Bureau de réservation JC, rue Chanoine-Broquet 2, St-Maurice. Tél. (025) 65 18 48, de 9 heures à 11 heures et de 16 heures à 18 heures.

Assemblée pour la Pastorale du tourisme et des loisirs

L'assemblée générale pour la Pastorale du tourisme et des loisirs, partie romande du diocèse de Sion, aura lieu le vendredi 24 novembre 1989, à Notre-Dame du Silence, à Sion, de 9 heures à 16 h. 30.

L'idée force en sera: expériences vécues en pastorale du tourisme et des loisirs.

Des groupes de travail débattront de ces problèmes pour en dégager les recommandations et les enseignements que les paroisses ou les secteurs pourraient en tirer.

Les personnes intéressées sont cordialement invitées à y prendre part et sont priées de s'inscrire à Notre-Dame du Silence, chemin de la Sitterie 2, 1950 Sion, téléphone (027) 22 42 20, en précisant si elles sont d'accord de participer au travail des groupes et au repas en commun.

La participation financière est de Fr. 30.— (repas et frais), à verser le jour de la séance.

Ing. dipl. FUST
• Toutes les marques en stock
• Prix bas garantis!
• Choix immense!
• Qualité/service!
Electroménager Cuisines Luminaires

Réfrigérateurs
67 modèles de différentes marques (encastrables ou indépendants) dans toutes les normes et dimensions.
Par exemple:

Bauknecht T 1506
Contenance 125 l, casier de congélation 16 l, dégivrage partiellement automatique, H 85/L 45/P 60 cm
Prix vedette FUST
Location 14.-/m.*
329.-

Electrolux TR 821
140 l, compartiment de congélation 40 l, dégivrage entièrement automatique, equipement intérieur idéal H 120/L 50/P 60 cm
Prix économique FUST
Location 25.-/m.*
598.-

• Durée de loc. min. 6 m.*/droit d'achat
• Prix max. pour votre ancien appareil
• En permanence, modèles d'occasion et d'exposition

Sion, av. de Tourbillon 47 027 / 22 77 33
Brig-Gamsen, Alte Landstr. in Otto's Warenposten 028 / 24 25 25
Réparation rapide toutes marques 021 / 20 10 10
Service de commande par téléphone 021 / 312 33 37

Seules les pièces BMW d'origine vous offrent la sécurité BMW.

Agence officielle BMW
Bruchez & Matter SA
Centre Auto, Martigny
Route du Simplon 53
Téléphone 026/22 10 28

BMW (Suisse) SA, 8157 Dielsdorf 1001Y89

INVITATION CORDIALE

à la soirée de remise du

PRIX PME SBS VALAIS

le jeudi 23 novembre dès 19 h 30
Halle polyvalente de Conthey

Programme

19 h 30 — Ouverture et présentation du PRIX PME SBS Valais par M. Jean-Pierre Ramseyer, président de la direction de la Société de Banque Suisse Valais.

19 h 45 - 20 h 15 — Diaporama et présentation de tous les candidats PRIX PME - SBS Valais.

20 h 15 - 20 h 30 — Allocution de M. Raymond Deferr, chef du Département de l'économie publique de l'Etat du Valais.

20 h 30 - 20 h 45 — Remise du prix par M. le docteur Georges Blum, directeur général SBS.

20 h 45 - 21 h 15 — Conférence de Mme Maria Mumenthaler, présidente de Manpower Suisse S.A., sur le thème: «Nous avons les moyens d'innover. Avons-nous la foi...?»

21 h 15 — Apéritif.

LA SBS, partenaire actif de la PME valaisanne

Société de Banque Suisse
Une idée d'avance.

Abonnez-vous au «Confédéré»

gratuit
Consultation de vos oreilles
JEUDI 23 NOVEMBRE (audition)
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
PHARMACIE VOUILLOZ
MARTIGNY, av. de la Gare (face Inno)
sur rendez-vous: tél. 021/23 12 45

Essayez à la maison l'appareil miniature moulé pour vous et réglé par ordinateur
La dernière technique au prix des appareils de série

Surdité Dardy SA
43 bis, av. de la Gare 1001 Lausanne Tél. 021-23 12 45

S'ouvrent actuellement à Martigny

GASTRONOMIE
MENUS DE FÊTES
4 × mardi soir

CUISINER LES CÉRÉALES
4 × mercredi soir

CUISINER AU MICRO-ONDES
4 × vendredi soir

INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE
10 × vendredi soir

TRAITEMENT DE TEXTE
10 × mercredi soir

Tél. (026) 22 72 71

école-club migros

Réouverture des magasins «Toutvu»

La chaîne de sex-shops «Toutvu» annonce que ses magasins de
— Sion, à la rue de Conthey
— de Martigny, à la rue du Nord
— de Monthey, à la place Crochetan
ont été réouverts après la fermeture estivale prolongée qui a permis les travaux de réfection.

Les horaires sont les suivants:
09 h. 00 - 12 h. 00
14 h. 00 - 19 h. 00

Les nouveautés allemandes et danoises garnissent les nouveaux rayonnages.

REGIONS

L'ARMÉE EN VALAIS
Les revendications valaisannes à Berne

Dans le cadre d'un séminaire d'information du Groupement de l'Armement (GDA) les 14 et 15 novembre 1989 à Schwarzenburg près de Berne, sur les futures exigences de l'acquisition d'armement, le conseiller d'Etat Richard Gertschen, chef du Département de la justice, de la police et des affaires militaires, a exposé les espoirs de son canton. La population et les autorités du canton du Valais placent aujourd'hui de grands espoirs sur les déclarations d'intention faites par les conseillers fédéraux Koller et Villiger dans le cadre de KOBERIO (KOBERIO = groupe de coordination pour le maintien des places de travail du DMF dans les régions de montagne) à savoir, réduire les inconvénients militaires excédentaires par une meilleure coordination de l'occupation et éviter les conflits d'utilisation engendrés par le développement des zones à bâtir, du tourisme, de l'économie alpestre et forestière ainsi que de tous les autres intérêts civils et ramener ainsi dans des proportions raisonnables le bilan «avantages-inconvénients» par une péréquation économique adéquate. Les fortes charges militaires supportées par le peuple valaisan, les faibles avantages qu'il en retire sont à l'origine de la revendication d'une péréquation économique équitable en compensation de la forte présence militaire.

Comme préalable à une entente satisfaisante entre la politique régionale et l'acquisition d'armement, le chef du Département militaire du canton du Valais mentionna des buts précis, de bons projets pilotes de politique régionale ainsi qu'une amélioration de l'information mutuelle. Cela signifie qu'il faut clairement définir l'acquisition d'armement dans la politique régionale et doter cette dernière des instruments et moyens nécessaires. Au centre de cette politique, l'on trouve le transfert de nouvelles technologies et, par là, un renforcement de la structure économique régionale.

M. Gertschen cita, en particulier, les possibilités des télécommunications et de l'informatique, par exemple par la décentralisation du développement du Software, des travaux spécialisés et de la traduction. Pour réussir, le Valais grâce à son effort particulier dans le domaine de la formation professionnelle supérieure, offre des conditions favorables à cette politique.

COMMUNE DE CONTHEY
Ouverture des bureaux de vote

Vendredi 24 novembre de 18 heures à 19 h. 30 à Châteauneuf.

Samedi 25 de 18 à 20 heures dans toutes les sections.

Dimanche 26 de 10 à 12 heures dans toutes les sections.

Vote anticipé

Le vote anticipé peut être exercé entre les mains du Président de la commune, au bureau communal, de 16 à 18 heures, le jeudi 23 novembre, dans la forme prévue à l'art. 22 de la loi sur les élections et votations du 17 mai 1972.

La présentation de la carte civique est obligatoire pour être admis au bureau de vote. Les personnes qui l'auraient égarée sont priées de s'adresser au secrétariat communal, pour le mercredi 22 novembre à 17 heures, dernier délai.

Noël du Missionnaire valaisan

Mgr Henri Schwéry, évêque de Sion, recommande vivement l'Oeuvre du Noël du Missionnaire valaisan à la générosité de tous les fidèles.

Selon Mgr Schwéry, *Noël est une occasion favorable pour manifester en actes et en gestes généreux sa solidarité dans la Communion des saints.*

On peut verser ses dons au Centre missionnaire d'Hérémence, CCP 19-4504-9.

GESTION DE RÉSEAUX
L'ère de la micro-informatique

SIERRE. — Le Centre de recherche et d'enseignement en énergie et techniques municipales de Martigny (CREM) a organisé dans le courant de la semaine passée, à Sierre, un séminaire consacré à la gestion des réseaux urbains par la micro-informatique. La septantaine de participants suisses, français et italiens ont suivi les exposés de MM. Bernard Saugy, directeur du CREM, Jean-Marc Revaz, directeur des SI-ST de Martigny, Didier Bonnard et Charles Grossenbacher de Neuchâtel, René Fleury de Besançon et Claude Joannis de Nantes.

EN BREF

● **Aidés de leurs frères et sœurs venus de toute l'Europe, les Témoins de Jéhovah du Valais ont érigé à Bramois un lieu de culte et de réunion. La construction a duré quelques jours seulement. Installé sur une surface de 380 m², ce nouveau point de ralliement peut accueillir jusqu'à 250 personnes.**

● A Evionnaz, le premier mérite destiné à récompenser une société pour son intense activité sociale vient d'être remis au Théâtre du Dé qui souffle cette année ses dix bougies. L'année prochaine, la troupe mettra en scène une pièce de Tchéckhov et interprétera une création signée Jean-Bernard Mottet à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération sur les hauts de Sion.

● **Les mérites sportifs 89 de la commune de Collombey-Muraz ont été attribués ce dernier week-end. Parmi les lauréats figure le lutteur bien connu Alain Bifrare, du Sporting-Club Martigny, pour sa sélection aux derniers championnats du monde.**

● L'Association «Oui à la vie Valais» vient de siéger à Martigny sous la présidence de M. Raoul Pignat. A noter qu'un nouveau membre a fait son apparition au sein du comité. Il s'agit de M. Jean-François Gross en remplacement du regretté Roger Lovey. La partie statutaire a été suivie d'une conférence de Mme Georgette Blaquière.

● **Réunie en assemblée générale à Chalais, l'Association valaisanne des enseignants du Cycle d'orientation a pris acte avec satisfaction de la décision prise par le Grand Conseil d'introduire le treizième salaire. L'AVECO est aujourd'hui dans l'attente des propositions qui seront formulées dans le cadre de la semaine de quatre jours et demi.**

Soirée péruvienne à Saxon

Une soirée péruvienne est organisée ce mardi 21 novembre au home «La Pierre-à-Voir» à Saxon. La fête commencera à 19 h. 30 à la salle de gymnastique du home par un concert donné par le groupe «Projeccion Andina». Un stand d'artisanat péruvien sera installé pendant la soirée.

SKS

SUR L'AGENDA

MONTHEY. — Mardi 21 novembre à 20 h. 30 au Théâtre du Crochetan, en exclusivité suisse, spectacle de danse avec la «Bella Lewitzky Dance Company».

MONTHEY. — Mercredi 22 novembre à 17 h. 30 au Théâtre de Crochetan, spectacle de variétés avec Henri Dès.

SIERRE. — Jeudi 23 novembre à 19 heures dans le cadre de la fête de la Sainte-Catherine, gala avec Henri Dès.

SAINT-MAURICE. — Mercredi 22 novembre à 20 h. 15, les Jeunesses culturelles du Chablais - Saint-Maurice présentent «Le Trouvère», opéra en quatre actes de Verdi, par la Compagnie d'opéra italienne de Milan. La location se fait au (025) 65 18 48 de 9 heures à 11 heures et de 16 heures à 18 heures.

Assemblée de la Bourgeoisie de Bagnes

L'assemblée bourgeoisiale est convoquée pour le jeudi 7 décembre à 20 h. 30 à Versegères, salle du village avec l'ordre du jour suivant: 1. Procès-verbal de l'assemblée du 2 juin 1989; 2. Lecture et approbation du budget 1990; 3. Nouvelle loi sur les bourgeoisies; 4. Film réalisé par les élèves du C.O.; 5. Divers.

Les budgets 1990 peuvent être consultés au bureau communal, jusqu'au 7 décembre, tous les jours ouvrables, samedi excepté, de 8 à 12 heures. **L'Administration**

MEMENTO

CINEMAS

Casino: mardi à 20.30: *Abyss* de James Cameron (12 ans).

Corso: mardi à 20.30: *The Blues Brothers* (14 ans).

EXPOSITIONS

Martigny (Fondation Pierre Gianadda): Musée archéologique gallo-romain - Musée de l'automobile. Sculptures, dessins et gravures d'Henry Moore. Jusqu'au 26 novembre. Ouvert tous les jours de 10.00 à 19.00, sans interruption.

Martigny (Manoir): «Mascarade», expo de masques de Werner Strub à l'occasion des dix ans du Théâtre du Dé d'Evionnaz. Jusqu'au 31 décembre, du mardi au dimanche de 14.00 à 18.00.

Martigny (Centre valaisan du film): Raymond Schmid ou les mémoires photographiques d'un portraitiste valaisan. Jusqu'au 22 décembre, du lundi au samedi de 14.00 à 18.00, hormis les 8 et 9 décembre.

Martigny (Ecole-Club): «La nature pas à pas», photographies de Christian Keim, jusqu'au 30 novembre, du lundi au vendredi de 08.00 à 12.00 et de 13.30 à 22.00.

Charrat (Caveau du Vison): huiles et aquarelles de Lucien Happersberger. Jusqu'au 16 décembre, du mercredi au dimanche de 10.30 à 20.00.

Fully (Garage du Centre): pastels et gravures de Daniel Bollin. Jusqu'au 25 novembre, du lundi au samedi de 07.00 à 12.00 et de 13.00 à 18.00, dimanche de 10.00 à 14.00.

Saillon (Fondation Stella Helvetica): Armanini Silvano, Jean-Paul Faisant, Bernd Kniel et Monic Leig. Jusqu'au 26 novembre, du mardi au dimanche de 14.00 à 19.00.

CARNET

DÉCÈS

Mme Anaïs Luisier, 83 ans, Le Châble
Mme Thérèse Rey, 48 ans, Montana
Mme Lina Niederberger, 79 ans, Sierre
Mme Denise Rausis, 84 ans, Martigny
M. le chanoine Raphaël Brunner, 85 ans, Sion
M. Roland Bétrisey, 48 ans, Muraz
Mme Pauline Lamon, 79 ans, Lens
Mme Lucette Perruchoud, 68 ans, Chalais
M. Camille Rossier, 79 ans, St-Martin
M. Arthur Biollay, 60 ans, Dorénaz
Mme Annette Bossert, 76 ans, Sion
Mme Emma Héritier, 91 ans, Savièse
Mme Alice Bruchez, 68 ans, Le Châble

CONCOURS DU CONFEDERE - CONCOURS

CHERCHEZ L'ERREUR
et partez pour L'AMÉRIQUE

Sept numéros du *Confédéré*, sept erreurs. A vous de jouer. Du 10 novembre au 1er décembre, dans chacune des sept éditions du *Confédéré* se trouve une erreur manifeste. Lisez bien. Dès le titre, ou au travers d'une photo, vous êtes mis sur la piste. L'erreur peut aussi bien se cacher en 1re page comme dans la dernière, dans des nouvelles rédactionnelles, comme dans les pages publicitaires. Un brin d'humour vous y aidera. Vous pouvez jouer en utilisant le coupon-réponse qui figure dans chaque édition, ou mieux, en vous rendant dans votre café habituel. Lisez le *Confédéré* avec vos amis et connaissances, faites-en un jeu de société dans le plus pur esprit convivial et répondez au moyen de la carte-réponse que vous trouverez chez chacun d'eux. Pour le surplus, conformez-vous au règlement ci-dessous.

CONCOURS
CONFEDERE
MARTIGNY ET SA REGION
JOURNAL D'OPINION DU VALAIS ROMAND

RÈGLEMENT DU CONCOURS «CHERCHEZ L'ERREUR»

1. Ce concours est ouvert à tous, à l'exception toutefois du Conseil d'administration du *Confédéré*, du personnel rattaché à la rédaction du journal et à l'Imprimerie Cassaz-Montfort SA et d'***ofa***.
2. Il suffit à chaque participant de lire attentivement le *Confédéré* dans ses éditions du 10 novembre au 1er décembre, soit sept numéros. Il trouvera dans chacun d'eux une erreur manifeste, qui n'échappera pas à sa perspicacité.
3. L'erreur trouvée, il suffit de remplir la fiche de concours qui se trouve dans tous les établissements publics du Valais romand, rattachés à la SVCR, ou reproduite dans le *Confédéré*.
4. Les fiches de concours peuvent parvenir au *Confédéré* complètement remplies, réponses des concours de 1 à 7, ou par 7 expéditions successives.
5. Les réponses devront être en possession du *Confédéré*, case postale 407, 1920 Martigny, pour le 5 décembre 1989.
6. Le dépouillement aura lieu le 15 décembre 1989, sous contrôle notarial. Le nom des lauréats sera publié dans le *Confédéré* du 19 décembre.
7. **Les prix sont les suivants:**
   - **1er prix** — **1 bon de voyage pour deux personnes à destination des USA d'une valeur de Fr. 6000.—, avec la participation de Perrodin-Métral Voyages, Martigny**
   - **2e prix** — **1 salon d'une valeur de Fr. 3000.—, avec la participation de Descartes Meubles à Saxon**
   - **3e prix** — **1 carnet épargne SBS-CEV de Fr. 500.—**
   - **4e prix** — **1 assortiment liqueurs, 100 ans Morand d'une valeur de Fr. 250.—**
   - **5e prix** — **1 assortiment bouteilles, 100 ans Les Fils Maye, d'une valeur de Fr. 150.—**
   - **6e au 10e prix** — **Montres *Confédéré***
   - **11e au 20e prix** — **1 abonnement d'un an au *Confédéré***
   - **21e au 30e prix** — **1 abonnement de six mois au *Confédéré***
8. Les prix pourront être retirés dès la publication des résultats, à la rédaction du *Confédéré*, rue du Grand-Verger 11, Martigny.
9. Le Conseil d'Administration ou sa délégation fonctionnera comme jury.
10. En cas d'égalité entre plusieurs concurrents, il sera procédé à un tirage au sort.
11. Aucune réclamation ni correspondance ne seront acceptées.

Les inconscients

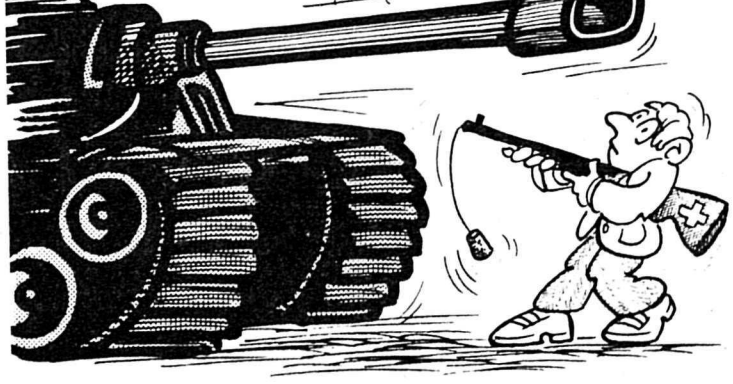

Prenez cinq jeunes gens. Quatre d'entre eux entourent un autre, le menace, il obéira aux ordres donnés. Mettez ce jeune homme dans un endroit protégé et clos, il pourra dire son refus.

Toutes les cours de récréation du pays témoignent de ce genre de scènes.

Prenez la Suisse maintenant, imaginez-la sans armée, elle sera cent fois plus sensible aux pressions de ses voisins que si elle se sait armée pour dire non.

Ce n'est pas la Suisse qui a créé le monde, il est fait ainsi.

L'inconscience et l'angélisme ne doivent pas être la source de nouveaux drames.

NON à l'initiative pour une Suisse sans armée

Comité valaisan contre la suppression de l'armée

MARTIGNY

DÉBAT A LA SALLE COMMUNALE
L'armée sur la sellette

MARTIGNY. — Jeudi dernier, le PRD de Martigny conviait la population à une soirée d'information sur les objets qui seront soumis à la votation populaire ce week-end. C'est devant une salle communale remplie que Me Jean Gay, président de l'ACS Valais, devait exposer les raisons qui l'incitent à accepter l'initiative «Pro Vitesse» en faveur de la limitation à 100/130 sur les routes helvétiques.

L'essentiel de la soirée était pourtant réservé à un vaste débat contradictoire sur l'initiative «Pour une Suisse sans armée». Ce débat, animé par le journaliste François Dayer, opposait les partisans de l'initiative: MM. Dolivo et Studer, aux défenseurs de l'armée: MM. Ribordy et Cleusix.

Arguments des partisans d'une suppression de l'armée:

— La défense militaire suisse est sérieusement remise en cause aujourd'hui, non seulement parce que cette défense ne paraît plus adéquate face aux techniques guerrières déployées actuellement, mais aussi parce que nos sociétés industrielles ont développé en leur sein de véritables bombes à retardement, comme les centrales nucléaires.
— L'armée est un jouet dangereux (une ménagerie comme l'appelle M. Dolivo rappelant les léopards et les pumas...) qui peut se retourner contre la démocratie, et de plus un jouet de luxe puisque fort coûteux.
— Enfin, si les partisans admettent le principe d'une défense, ils estiment que la Suisse devrait se défendre aujourd'hui contre les vrais dangers qui la guettent: destruction de l'environnement, drogue, blanchissage d'argent, etc. Or, l'armée n'est pas l'outil nécessaire à une telle défense.

Arguments des défenseurs de l'armée:

— Si l'on se réfère à l'histoire, on constate que la défense armée a été nécessaire, et par conséquent qu'elle peut encore l'être demain.
— L'apparente détente actuelle des pays de l'Est ne signifie pas que le danger d'une guerre soit définitivement écarté. La menace demeure.
— L'ennemi potentiel n'a aucun avantage à déclencher une guerre nucléaire contre la Suisse. En revanche, il peut y avoir un avantage certain à utiliser un territoire non défendu pour régler des conflits qui ne concernent pas la Suisse.

Le débat se poursuit sur une politique globale de paix dont tous les participants approuvent le principe, même si les moyens divergent quelque peu.

«On ne peut pas tout avoir, tout de suite. Nous devons nous en tenir à une politique des petits pas», déclare M. Ribordy. «Nous ne défendons pas l'armée, nous défendons le pays», précise M. Cleusix.

Quant à M. Dolivo, il rappelle que l'armée ne saurait constituer ce «ciment de la nation» auquel font allusion ses défenseurs. «Comment peut-on prétendre que ce rituel masculin vert-de-gris représente l'identité de la nation, alors qu'il exclut la majorité de la population (53% de femmes en Suisse)?

Les questions de la salle porteront surtout sur le nécessaire statut à accorder aux objecteurs de conscience. Tous les pays, à l'exception de l'Albanie, ont résolu ce problème aujourd'hui.

On peut en effet se poser raisonnablement la question: l'initiative «Pour une Suisse sans armée» inquiéterait-elle vraiment ses adversaires si des questions comme celles des objecteurs de conscience avaient été réglées avant la votation du 26 novembre?

PRD de Martigny

ASSEMBLÉE DES ENSEIGNANTS DU DISTRICT DE MARTIGNY
SPR: oui à l'adhésion!

SAXON (Stede). — Le personnel enseignant du district de Martigny a tenu samedi matin son assemblée générale a l'abri public de Saxon.

Le renouvellement du comité, en place depuis trois ans et présidé par Mme Marie-Madeleine Luy, ne figurant pas à l'ordre du jour, il a surtout été question de l'adhésion de la Société pédagogique valaisanne à la Société pédagogique romande. L'assemblée a accepté cette proposition à l'unanimité, moins deux abstentions. Cette votation n'a cependant qu'une valeur consultative, la décision finale appartenant aux délégués de la SPVAL qui se prononceront lors de l'assemblée générale du 25 novembre à Montana.

L'assemblée a également émis le souhait que le DIP se penche sur le problème de la formation initiale des enseignants, la formule «école normale supérieure» — maturité et deux ans de formation professionnelle — étant préférée à celle actuellement en place.

Dans une très grande majorité, les enseignants se sont montrés favorables à l'introduction de la semaine de quatre jours et demi, tout en souhaitant qu'un rythme plus régulier soit maintenu durant l'année civile, soit des vacances d'été plus courte, mais inchangées à Noël et à Pâques.

C'est bien évidemment la satisfaction qui a prévalu à l'annonce du 13e salaire, échelonné sur trois ans. Des félicitations ont même été exprimées quand «à l'attitude ferme et claire du Conseil d'Etat face au Grand Conseil».

A l'issue de la partie officielle, les participants ont suivi un exposé de Mme Yvonne Preiswerk, anthropologue, chargée de cours et de recherches à l'Institut universitaire d'études du développement des universités de Genève et de Fribourg et au Fond national suisse de recherches scientifiques, sur le thème «La nostalgie suspecte du passé». La conférencière, qui a collaboré à la réalisation de plusieurs ouvrages, dont «Moi Adeline Favre accoucheuse» et «Le pays où les vaches sont reines», a captivé son auditoire et suscité beaucoup de réactions.

Le comité de l'Association du personnel enseignant du district de Martigny lors de l'assemblée générale de samedi à Saxon.

ASSEMBLÉE DE LA JCE DE MARTIGNY
Le regard tourné vers 1990

MARTIGNY (Stede). — La Jeune Chambre Economique de Martigny a tenu en fin de semaine passée, son assemblée générale. Les regards sont déjà tournés vers 1990 et le Congrès national qui se déroulera à Martigny.

Les points forts de l'assemblée générale de la JCE de Martigny qui s'est tenue en fin de semaine passée au stamm de la rue de la Délèze sont sans conteste les changements intervenus au sein du comité. Pierre-André Arnet, le président en exercice a cédé sa place à Philippe Mauron. Le premier, comme l'exige la coutume, reste membre du comité avec le titre de past-président. Le comité de la JCE de Martigny se compose encore de MM. Pascal Michaud, vice-président et responsable des commissions, Christian Vœffray, vice-président et responsable des relations publiques, Jean-Charles Roux, caissier et de Mme Françoise Guinnard, secrétaire.

DIX NOUVEAUX MEMBRES

Le président, Pierre-André Arnet, a souligné dans son rapport le bon travail effectué par les candidats et le dynamisme des sénateurs. Sous son «règne», la JCE de Martigny a accueilli dix nouveaux membres — Françoise Guinnard, Françoise Lonfat, Jean-Marie Duc, Guy Lonfat, Massimo Migliaccio, Jean-Pierre Magnin, Serge Richoz, Jean-Charles Roux, Fabio Trevisani et Christian Vœffrey — dont trois font partie du nouveau comité. Pour 1990, onze candidats sont annoncés, dont deux femmes. Le total des membres actifs s'établit ainsi à cinquante.

ARBORÉTUM, MÉMENTO & CO

L'assemblée générale est aussi l'occasion de dresser un bilan du travail effectué par les commissions. Après trois ans ou 340 heures de travail, la commission de l'Arborétum des Rochers du Soir a remis le fruit de son labeur à la commune de Salvan. Le dossier, élaboré en collaboration avec des spécialistes, devra encore passer le cap de la «Vox Populi», afin de se concrétiser sur le terrain. La fondation «Tremp intérim» pour le placement des personnes «socialement en difficultés» sera gérée par la commune de Martigny. Ses activités débuteront dans quelques semaines, après l'engagement d'une personnes à temps partiel. La plaquette présentant les bâtiments représentatifs de Martigny devrait sortir de presse l'an prochain. Aux deux volets initialement prévus viendront s'ajouter les réalisations des nouveaux architectes. La commission vidéo jeunesse, pour sa part, a eu le plaisir d'envoyer Frédéric Castro défendre ses chances lors de la finale romande à Morges. Quant à la 21e édition du Mémento, elle devrait selon toute vraisemblance être disponible en mars 1990. Enfin le thème national, la musique, s'est concrétisé sous la forme de trois concerts qui auront permis à 1700 enfants de se divertir gratuitement et le versement d'un don de 3000 francs à l'UNICEF.

Réunis lors de l'assemblée générale, les anciens et les nouveaux (assis) membres du comité de la JCE de Martigny.

EN ATTENDANT 1990

L'essentiel des activités de l'an prochain sera consacré à la préparation du congrès national qui se déroulera à Martigny du 17 au 21 octobre. Placé sous le thème «La Suisse, clé de l'Europe», le rassemblement national verra la participation de près de 800 personnes. Jean-Michel Clerc, responsable de l'organisation de ce congrès, pourra compter sur un budget s'élevant actuellement à 300 000 francs.

A relever encore que deux octoduriens ont accédé à des responsabilités au niveau cantonal et national. Bruno Cergneux est devenu président de la Fédération valaisanne des JCE, vice-président national et responsable des cantons de Genève et du Valais, alors que Marie-Lise Beausire est désormais secrétaire du sénat suisse.

CULTURE

Jean-René Bory à la Fondation Louis-Moret

MARTIGNY. — Les Amis suisses de Versailles et de la Fondation pour l'histoire des Suisses à l'étranger présentent une conférence intitulée «Erato et Clio, muses de la Révolution, du Consulat, de l'Empire et de la Restauration» ce mardi 21 novembre à 20 h. 30 à la Fondation Louis-Moret. Cette conférence sera animée par M. Jean-René Bory, historien et conservateur du Château de Penthes.

Visite commentée au Manoir

MARTIGNY. — Deux visites commentées auront lieu ce mercredi au Manoir de la Ville de Martigny. Conduites par Werner Strub, elles commenceront à 17 heures et à 20 heures. Organisée dans le cadre des dix ans du Théâtre du Dé, cette exposition de masques est ouverte jusqu'au 31 décembre, de 14 à 18 heures, sauf le lundi.

CPM (Centre de préparation au mariage) Martigny et environs

Chers fiancés, chers jeunes,

Nous vous attendons, nous, foyers engagés, au CPM accompagnés d'un aumônier, **le vendredi 24 novembre à 18 h. 45,** au Prieuré, rue de l'Hôtel de Ville 5.

Nous ne sommes ni théologiens, ni orateurs, ni foyers modèles. Nous n'avons pas réponse à tout. Nous essayons simplement de nous mettre à votre disposition en vous apportant notre témoignage et surtout en nous remettant sans cesse en question.

Le groupe CPM de Martigny et environs

A Denise Rausis

MARTIGNY. — Nous ne reverrons plus Denise au balcon et pourtant ce novembre clément avait préservé ses géraniums comme si elle devait y revenir...

Nous avions l'habitude de la voir apparaître avec ses cannes et son large sourire, son bonjour sonnait clair, rien ne laissait soupçonner qu'elle allait nous quitter.

Une grande lutteuse, malgré son handicap elle sortait chaque jour distribuant sa joie à tous ceux qu'elle rencontrait. Familière, elle n'oubliait ni les lotos qu'elle prisait, ni la traditionnelle brisolée. Nous la revoyons assise en notre jardin, radieuse et avons peine à nous imaginer qu'un autre, beaucoup plus grand l'attendait... Au revoir, chère voisine, votre souvenir ne s'effacera pas de si tôt!

G.S.

CHRÉTIENNE-SOCIALE SUISSE
50e anniversaire de la section de Martigny

MARTIGNY (Stede). — La section martigneraine de la Chrétienne-Sociale suisse a fêté samedi au CERM son 50e anniversaire.

La partie officielle a été consacrée aux allocutions de MM. Denis Simon-Vermot, président central, Vital Darbellay, conseiller national, François Dorsaz, président cantonal, Robert Franc, vice-président de la commune de Martigny, et Fernand Boisset, président de la section martigneraine. Les quelque 550 invités ont ensuite partagé un repas et une soirée dansante.

Mis à part le grand rassemblement du 18 novembre, le comité d'organisation, présidé par M. Henri Coquoz, a mis sur pied plusieurs actions: don aux ludothèques de Martigny, Martigny-Combe et Trient-Finhaut, un cadeau de bienvenue offert aux nouveaux membres de l'année 1989, six mois de cotisations gratuites pour les nouveaux-nés entrés dans la caisse en cette année anniversaire et un concours de dessin sur le thème «La santé» organisé par les écoles de Martigny et les ludothèques de la région.

Avec près de 9500 sociétaires, la section martigneraine de la Chrétienne-Sociale suisse est la plus importante du Valais romand.

50e anniversaire de la section martigneraine de la CSS: de gauche à droite, MM. François Dorsaz, président cantonal, Denis Simon-Vermot, président central, Fernand Boisset, président de la section de Martigny, et Henri Coquoz, président du comité d'organisation.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CROQUES-NOTES
La plus importante du canton

MARTIGNY (Stede). — La Société d'accordéonistes «Les Croques-Notes» a tenu, en fin de semaine passée, son assemblée générale à laquelle presque tous les membres ont assisté.

Le comité, présidé par M. Marc Lampo, a passé de sept à neuf membres, avec les démissions de MM. Jacques Terrettaz et Jean-Martin Chatrien et l'arrivée de Mmes Roy et Marquis et MM. Abbet et Devanthéry.

La jeune société qui, avec 48 membres, est la plus importante du canton, a pu, la saison passée, équilibrer ses finances. Le léger déficit budgeté pour la saison 89/90 pourrait être corrigé par l'apport de subventions communales, ce d'autant plus que le 75% de ses membres sont encore en apprentissage ou aux études. Les cotisations, qui ont passé de 30 à 45 francs, incluent désormais l'abonnement au bulletin de l'Association romande des musiciens de l'accordéon.

Dans son rapport, le président a relevé les problèmes rencontrés avec la commission musicale et résolus en cours de saison, la mise sur pied d'un camp musical au Bouveret et la participation au Grand Prix International de France à Mutzig où les neuf concurrents octoduriens ont ramené 5 médailles de bronze et quatre médailles d'argent. Une commission a également été créée et s'occupera du choix d'un costume. Le président a encore souligné et remercié les parents des membres pour toute l'énergie consacrée à la société.

L'amicale des Croques-Notes donnera son prochain concert le 2 décembre au Levron, alors que la fête de Noël est programmée pour le 16 décembre à Orsières et le loto pour le 20 janvier à Martigny. Quant au camp musical, il aura lieu en août 1990, en collaboration avec une autre société. L'assemblée a encore élu 16 membres amis, dont Mme Cilette Cretton, présidente du comité d'organisation du concours romand des sociétés d'accordéon qui se déroulera à Martigny en 1991.

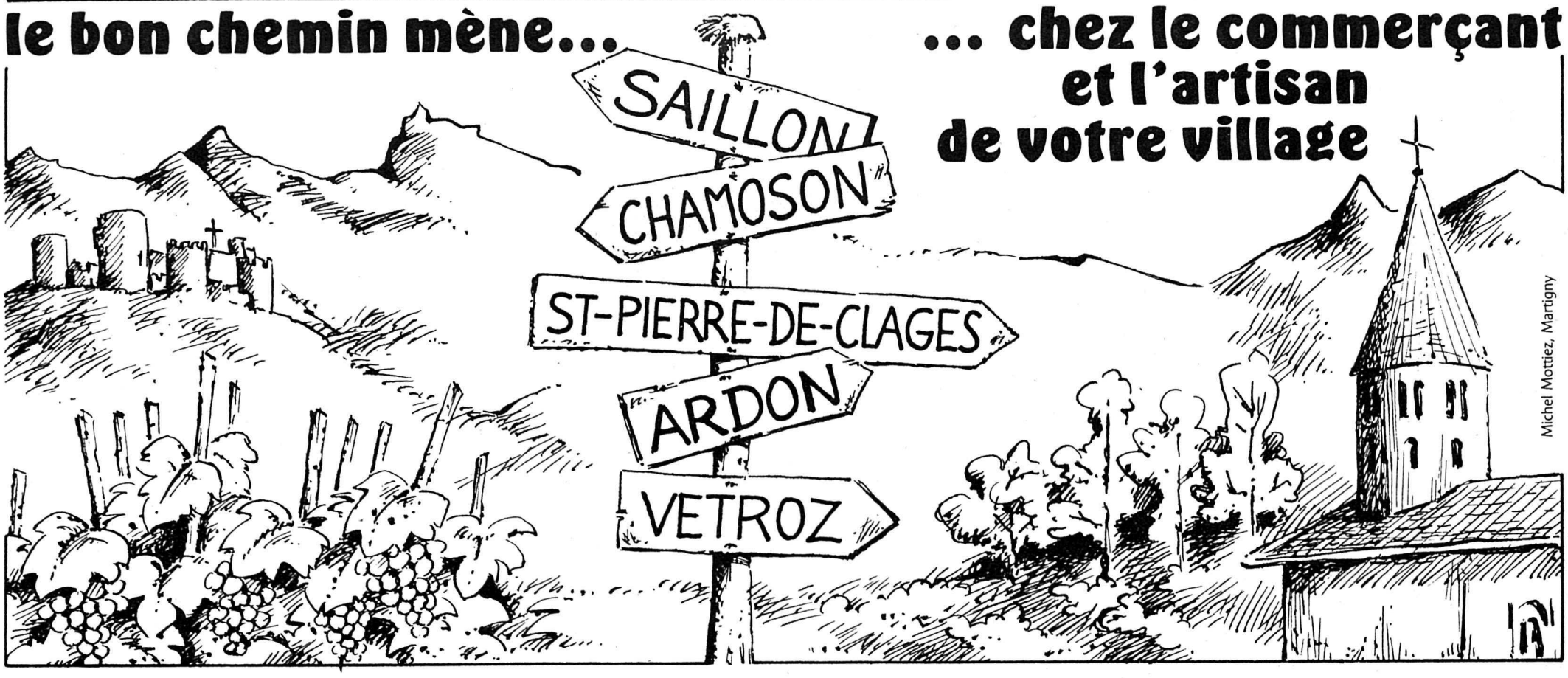

Expo-caravanes + mobilhomes

VENTE
REMORQUES SARIS
Charge utile 320 kg à 2000 kg, dès Fr. 1195.—

Benno Lerjen
Route cantonale CONTHEY-VÉTROZ
Tél. (027) 36 12 06

MENUISERIE-AGENCEMENT
FENÊTRES VI * BOISERIES * MOBILIER * ESCALIERS
Sur demande, devis sans engagement.

P.A. DESSIMOZ
1963 VETROZ Tel 027/36 33 07

Entreprise de plâtre - peinture - papiers peints

Alexis Coudray & Fils
Maîtrises fédérales
VÉTROZ
Tél. (027) 36 13 45 - 36 24 68

NISSAN **Garage du Moulin** NISSAN
Henri Rebord

Concessionnaire NISSAN
Vente et réparations toutes marques
Service Gatoil - Self-Service 24 heures sur 24.

Route du Simplon
Téléphone (027) 86 49 26 1957 ARDON

COMBUSTIBLES - CARBURANTS
HUILE DE CHAUFFAGE
BENZINE - DIESEL
coop VALAIS
Dépôt pétrolier - Châteauneuf
Tél. (027) 35 11 01

Imporphyre Michel Métrailler

Le feu
50 modèles de poêles
- en pierre ollaire
- en faïence
- scandinaves
- cheminées + récupérateurs

La pierre
3000 m² de stock de pierres naturelles
- pavés - bordures - dalles
- moellons - tablettes -
- marches d'escalier
- ardoises

Exposition
Tél. (027) 86 33 73 - Fax (027) 86 58 28 - Rte Cantonale - **1957 ARDON**

GRAVOSTYLE
HORLOGERIE-BIJOUTERIE
MICHEL DESSIMOZ
Etains-Coupes-Médailles
Rue Centrale
Conthey 027 / 36 23 60

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE L'AVGF
60 ans, presque jour pour jour!

SAILLON (Stede). — L'assemblée des délégués de l'Association valaisanne de gymnastique féminine s'est tenue samedi à la salle de gymnastique de Saillon en présence du chef du Gouvernement valaisan, M. Richard Gertschen. La présidente, Mme Josiane Papilloud, a placé son rapport sous le signe des quatre F: fondation, fête, fédération et futur.

F comme Fondation: l'assemblée de samedi a eu lieu 60 ans après la fondation de l'AVGF, presque jour pour jour, en présence du premier président, M. Charles Wirz.

F comme Fête: les festivités liées au 60e anniversaire ont débuté le 22 avril pour se terminer avec cette assemblée et la soirée préparée par la société de Saillon. Les points forts ne manquent pas qui passent de la revue «60 carats pour un diamant», le Festival romand, le stand et le cortège de la Foire du Valais ou encore le camp jeunesse.

F comme Fédération: l'organisation de la 4e assemblée des délégués suisses à Martigny a exigé beaucoup de travail. Le point le plus important de l'ordre du jour, les finances, a vu une forte augmentation des cotisations.

F comme Futur: les dirigeantes de l'association entendent revoir et adapter le concept de formation des monitrices, remodeler le programme d'activité en fonction des disponibilités des participantes, s'adapter aux goûts des jeunes et des moins jeunes et assurer la relève.

Pour sa part, Mme Betty Gillioz, présidente de la commission technique, a souligné le succès remporté par le festival de gymnastique et les deux priorités fixées pour les mois à venir: la restructuration des branches agrès et gymnastique et l'introduction de la catégorie juniors.

Faute de volontaires, les élections statutaires prévues afin de remplacer les démissionnaires, Mmes Suzanne Richard, Marie-Jeanne Abbet et Gilberte Gianadda, ont été reportées.

Le programme d'activité pour la saison 1990 prévoit, entre autres, la rencontre d'hiver agrès, le 24 février, le championnat valaisan de gymnastique, le 6 mai, le championnat valaisan agrès, le 20 mai, le championnat valaisan de concours de sociétés, les 2 et 3 juin et la Fête cantonale jeunesse le 10 juin.

L'Association valaisanne de gymnastique féminine a passé de trois sociétés en 1929, à 42 sociétés et plus de 4000 membres en 1989.

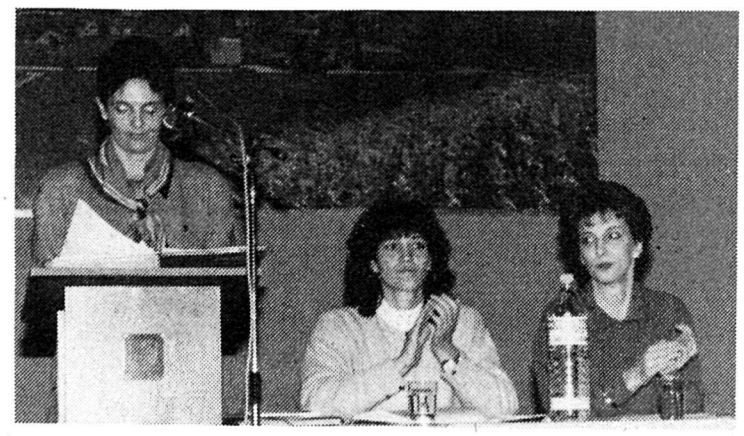

Pendant l'assemblée de l'AVGF

Distinctions et nominations:

Résultat combiné AVGF:

Grande société: 1. Martigny-Aurore

Petite société: 1. Grimisuat

Mérite sportif: Georges Saudan, Martigny

20 ans de monitariat: Aïno Faiss, Martigny, Marie-Angèle Michellod, Chamoson, Françoise Debons, Conthey, Suzanne Constantin, Conthey, Annelyse Cheseaux, Saillon.

Membres d'honneur: Janine Grenon et Marie-Odile Luyet.

De plus, 56 personnes ont obtenu un brevet et onze juges ont été formés.

Avec la XTZ 750 Super Ténéré — l'Adventure-Bike.
YAMAHA

MOTOR HARLEY-DAVIDSON CYCLES
Représentation cantonale officielle HARLEY-DAVIDSON
MOTOVALÈRE
Philippe Coudray, 1963 Vétroz
Tél. 027/36 25 01

POUR VOS CHOIX DE CARRELAGES
ZAMBAZ GÉO & LAURENT CARRELAGES CONTHEY
1964 CONTHEY ROUTE CANTONALE
Maîtrise fédérale
Bordure route cantonale - **CONTHEY** - Tél. (027) 36 33 43
300m² d'exposition permanente - **Ouvert le samedi matin**

Café-Restaurant des VERGERS
Famille Florian Soldati vous propose
Assiette du jour - Cartes des mets au fromage
Tous les vendredis... «soupe de poissons»

Nous avons le plaisir de mettre à votre disposition notre salle à manger pour sociétés, noces et banquets, 50 pl.

1963 VÉTROZ - Tél. (027) 36 13 46 - Fermé le dimanche

Piatti Cuisines
Route des ROTTES à proximité du camping des Arts valaisans
REPRÉSENTATION RÉGIONALE
idées SA
AGENCEMENT D'INTERIEUR ET DE CUISINES
Exposition: Route des Rottes - Conthey - ☎ 027/363534

Café-Restaurant de l'Union
Famille Duc-Romelli Emmanuel
Menu du jour - Petite carte au café - Restauration soignée «Le patron au fourneau»
Sans oublier... le ballon d'Amigne de Vétroz
VÉTROZ Tél. (027) 36 13 47
Fermé le dimanche

Marcel Michellod
Electricité et bureau d'étude
VÉTROZ
Tél. (027) 36 25 08

BOULANGERIE-PATISSERIE
JOAQUIM GONÇALVES VÉTROZ
TELEPHONE027/362428

- **Vacherins glacés**
- **Pains spéciaux:**
  Pain 7 céréales
  Pain de son
  Pain paysan
  Pain de seigle aux noix
  Pain intégral
- **Forêts noires**
- **Saint Honoré**
- **Tourtes de mariage**

Bureau technique
1964 CONTHEY
Tél. 027 / 36 46 00
Télécommunications
Service
& Electronic
Pascal Planchamp
Vente, réparation, modification et entretien d'appareils de télécommunications radio - Etudes de réseau Radiotéléphones Natel C - Développement et fabrication d'appareillages spéciaux alarmes, transmissions de données.

La presse quotidienne parle du dernier scandale, le Confédéré élargit le débat.

«Salut! — Mademoiselle, 2 décis! — Ça va? A propos, tu as lu le Confédéré?

— Oui, étonnant, et toi qu'en penses-tu?»

Le monde change, le Valais bouge, mille défis nous attendent. Le Confédéré vous offre des dossiers fouillés et un point de vue contrasté sur le monde d'aujourd'hui parce qu'il est à la fois une tribune libre et un journal d'opinions où chacun peut s'exprimer. La presse quotidienne nous informe de l'actualité, le Confédéré vous propose une réflexion sur votre avenir... et vous offre l'Amérique en concours.

Débattez-en et jouez avec lui dans la tradition conviviale du Valais.

CONFEDERE
MARTIGNY ET SA REGION
JOURNAL D'OPINION DU VALAIS ROMAND

Un autre regard

Jouez avec nous!

CONCOURS CONFEDERE

Question **4** Confédéré du 21.11.89

Où se trouve l'erreur? Page_____

Titre de l'article ou annonce:

_____

A retourner au Confédéré, CP 407, 1920 Martigny

Nom_____

Prénom_____

Rue_____

NP_____

Localité_____

J.M GRAND